



Orne 2010

RAPPORT D'ACTIVITÉ





➤ Chiffres clés 2010

- **3 000** Ornais répondent à l'enquête Orne Horizon 2020.
- **2 101** ménages ornais supplémentaires accèdent à Internet Haut débit par satellite.
- **2** télécentres, espaces pro pour télétravailleurs, sont labellisés.
- **20 km** d'autoroutes, **10 km** de 2x2 voies et **110 km** de voie verte sont ouverts.
- **11 000** tonnes de sel de déneigement sont utilisées sur les chaussées ornaises.
- **280** assistants familiaux participent aux 2^{ème} rencontres du placement familial.
- **1 765** collégiens courent au cross du Conseil général.
- **18 000** visiteurs découvrent le 1^{er} concours complet d'équitation 3* du circuit de la Coupe du Monde, organisé au Haras du Pin.
- **374** concerts ou spectacles sont soutenus par le Conseil général et attirent plus de **200 000** spectateurs.
- **8 336** visiteurs viennent voir les expositions programmées à l'Hôtel du Département, la Maison de tous les Ornais.
- **300 000** visiteurs différents naviguent sur le site Internet du Conseil général.

www.orne.fr

Orne 2010

RAPPORT D'ACTIVITÉ

> Sommaire

> Le mot du Président du Conseil général	p. 4
> Le mot du Directeur général des services	p. 5
> Mission Aménagement Environnement	p. 6
> Mission Jeunesse Culture	p. 19
> Mission Sanitaire Sociale	p. 26
> Mission Economie Finances	p. 40
> Mission Présidence Direction générale	p. 48
> Mission Patrimoine Logistique	p. 56
> Organigramme	p. 61
> Liste des sigles	p. 63



Le mot du Président du Conseil général



« Le bruit fait peu de bien et le bien fait peu de bruit ».

Quelle belle synthèse de l'action départementale ! Une fois encore, en 2010, tout est mis en œuvre, sans tambours ni trompettes pour favoriser :

- l'accompagnement des Ornais,
- l'innovation, clé d'un développement équilibré de notre territoire !
- l'investissement afin de bâtir l'avenir de notre département.

Le rapport d'activité 2010 que nous vous confions en est une nouvelle illustration. Vous y verrez un territoire audacieux et préservé. Cette chronique du travail accompli confirme d'une part, la diversité des missions conduites par le Conseil général de l'Orne auprès de tous les Ornais et d'autre part, la volonté d'y affecter tous les moyens et rien que les moyens nécessaires.

L'optimisation continue de notre gestion nous permet d'offrir aux Ornais un service de très haute qualité tout en conservant de fortes capacités d'investissement.

Ainsi, la solidarité intergénérationnelle s'exprime pleinement puisque le Département de l'Orne apporte, sur ses deniers propres, 21 M€ pour financer les prestations d'aide aux personnes âgées (APA), une fois déduites les compensations versées de l'Etat.

Ensuite, le Conseil général a lancé un programme ambitieux mais nécessaire de rénovation des collèges avec l'inscription d'une autorisation de programme de plus de 50 M€. Ainsi, 2010 aura connu l'ouverture des chantiers des collèges de Sévigné à Flers, Lefavrais à Putanges-Pont-Ecrepin, Collet à Moulins-la-Marche, Cassin à Athis-de-l'Orne et Harel à Rémalard. D'autres suivront.

Et bien entendu, le Conseil général veut bâtir l'avenir et la réussite de l'Orne en renforçant encore et toujours son accessibilité. En témoigne la mise en route du chantier de modernisation de l'axe crucial Flers-Argentan.

De même, il veut faire de l'Orne un territoire définitivement numérique. En effet, 2010 aura été l'année de la réflexion concernant le futur Schéma d'aménagement numérique de l'Orne (SDANG1). Nous devons mobiliser toutes les forces vives pour doter les Ornais d'un débit d'avance !

Avec les élus de l'Assemblée départementale, nous formons l'équipe de l'Orne ! Notre volonté est bien de créer, d'avancer, d'innover. Notre envie est de poursuivre les efforts entrepris, de choisir le seul chemin qui vaille, celui de l'espoir et de la confiance !

A toutes et tous, je souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité.

Alain Lambert

Président du Conseil général de l'Orne

Le mot du **Directeur général** des services



Transparence et performance.

Le Département, en présentant le rapport d'activité 2010, expose l'essentiel des services assurés au bénéfice des Ornais et en particulier, les actions nouvelles et (ou) innovantes.

Sur le fond, il s'agit d'un rapport de performance. Il s'inscrit, en effet, dans un vaste mouvement de rénovation de notre gestion inspiré de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).

Ainsi, l'ensemble des moyens affectés à une mission ou à un programme sont clairement identifiés. Par exemple, pour le programme collèges, sont comptabilisés :

- les dépenses directes comprenant les frais d'entretien des collèges, les bourses aux collégiens, ... mais également
- les dépenses de ressources humaines nécessaires à la gestion de ces actions,
- les coûts de gestion des bâtiments mis à disposition pour ce travail, le coût des énergies...

Le gestionnaire, sous l'autorité des Elus, peut alors proposer tous les redéploiements de crédits nécessaires pour valoriser au mieux les deniers publics qui lui sont confiés : c'est cela l'optimisation de nos moyens.

Le fruit de nos efforts (adaptation permanente des dispositifs d'aide sociale, mutualisation toujours plus poussée des engins de déneigement en cas d'intempéries, développement des services en ligne évitant l'édition papier, ...) est et sera réinvesti dans le structurel de nos actions. Nous le voyons, le DD (développement durable) est aussi au cœur de cette dynamique de gestion.

L'avenir et la réussite de notre département reposent sur cette optimisation de nos ressources financières. C'est cette attitude responsable, partagée par l'ensemble des agents de la collectivité, qui permettra au Conseil général de conserver une belle capacité d'investissement et donc de conduire des projets structurants pour notre territoire et d'offrir aux Ornaises et aux Ornais, les meilleurs services publics.

René Cornec

Directeur général des services

Mission Aménagement Environnement

“ Le Département a maintenu son niveau d'investissement routier, à hauteur de celui de 2009, année du plan de relance.

Les grandes tendances

Les programmes

> RÉSEAU ROUTIER

- Développement du réseau départemental
 - Entretien chaussées, ouvrages d'art et dépendances
 - Sécurité routière

> TRANSPORTS DE PERSONNES

> ENVIRONNEMENT

- L'eau, cœur de l'activité
- Le suivi de la qualité des cours d'eau
 - Action énergie
 - Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
 - Environnement
 - Aides diverses

> AGRICULTURE

- Aides en faveur des jeunes agriculteurs
- Modernisation des bâtiments d'élevage

> LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'ORNE

Les travaux de la mise à 2x2 voies de la RD924 entre Argentan et l'autoroute A88 ont été achevés. D'autres grands chantiers ont été entrepris : l'aménagement de la RD924 entre Flers et Landigou, la déviation de St-Hilaire-sur-Rille (RD926), les barreaux de contournement de Sées (RD3) et Gacé (RD14-RD932).

Pour les transports, une nette augmentation des inscriptions via le site Internet du Conseil général, est observée (44 % contre 9 % en 2009) due à la remise de 10 € accordée.

Les 170 abribus départementaux ont été remplacés à la faveur du renouvellement du contrat de location.

Dans le domaine de **l'environnement et de l'agriculture**, les dossiers instruits ont été en nombre et en volume de même niveau qu'en 2009.

Pour **les espaces naturels sensibles**, le service a été particulièrement actif pour la mise en œuvre des mesures compensatoires liées aux travaux routiers (RN12, A28, A88).

Le laboratoire départemental vétérinaire a vu, en 2010, l'unité encéphalopathie spongiforme transmissible (EST) s'installer dans de nouveaux locaux techniques plus modernes.



➤ Réseau routier

Le programme réseau routier se décline en quatre actions :

- développer le réseau départemental ;
- entretenir les chaussées, ouvrages d'art et dépendances ;
- participer à la sécurité routière ;
- accompagner le développement des autres réseaux routiers.

Les temps forts 2010

Globalement, les actions de l'année 2010 en matière de routes ont été maintenues à un niveau élevé : les dépenses réelles d'investissement routier ont été équivalentes à celles de 2009 (année du plan de relance) : 42,5 M€ en 2009 et 2010, soit + 35 % par rapport à 2008.

Après de nombreuses études et procédures, des grands chantiers ont commencé, sur la RD924 (Flers-Landigou) et la RD926 (déviation de Saint-Hilaire-sur-Rille), sur la RD3 (contournement nord de Flers), sur le barreau de liaison RD14-RD932 à Gacé.

Par ailleurs, les travaux de la RD924 à l'entrée d'Argentan ont été achevés et mis en service en même temps que l'autoroute A88 - section Argentan-Falaise, favorisant ainsi l'accès et l'attractivité de l'agglomération argentanaise et reliant définitivement Alençon à sa capitale régionale.

Enfin, le Conseil général a mis en place un nouveau service d'information routière en ligne Info routes 61 (http://sig.orne.fr/informe_route/flash/) sur les conditions de circulation durant la période hivernale et les perturbations liées à la réalisation de travaux.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

ÉTUDES

L'activité du bureau des études routières pour l'année 2010 a été principalement centrée sur :

- la poursuite des études du prolongement nord-ouest de la déviation de Flers ;
- la poursuite des études de déviations (La Ferté-Macé, Bellême) ;
- la reprise du projet de la déviation de Domfront et la transmission aux services de l'État du nouveau dossier d'enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique ;
- le lancement avec Réseau ferré de France (RFF) des études pour la suppression des deux passages à niveaux de Nonant-le-Pin entre la voie ferrée Paris-Granville et les RD926 et 438 ;
- les études de recalibrage de la RD107 (Le Theil-sur-Huisne - Céton) et de modernisation de l'itinéraire RD21 ;

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	23 604 694	24 757 992	26 152 037
Investissement	34 742 396	46 200 000	45 774 503
Budget total	58 347 090	70 957 992	71 926 540
Agents en ETP	277,5	277,5	281



LE BUREAU GRANDS TRAVAUX ET OUVRAGES D'ART A :

- terminé les études et procédures de la déviation de la RD926 au sud de Saint-Hilaire-sur-Rille. Les appels d'offres travaux ont été lancés en fin d'année ;
- poursuivi les études du projet d'aménagement à 2x2 voies de la RD924 entre Flers et Argentan sur les deux sections d'extrémité : Flers/Briouze et Sevrai/A88. Un 1^{er} appel d'offres a été lancé pour démarrer des travaux fin 2010 sur la section Flers - Landigou ;
- poursuivi les études sur la RD962, au nord de Flers : entre le pont de Vère et Saint-Pierre-du-Regard, mais aussi entre Saint-Georges-des-Groseillers et le pont de Vère, section pour laquelle les travaux ont été déclarés d'utilité publique le 26 janvier 2011.



Enfin le service grands travaux et ouvrages d'art a poursuivi les études de faisabilité d'un aérodrome départemental à Sées.

Environ 1,35 M€ ont été dépensés pour l'ensemble des études des deux bureaux en prestations externes.

Acquisitions foncières

Pour toutes les opérations routières, le bureau des acquisitions foncières a conclu des accords pour l'achat de terrains et le versement d'indemnités :

- ▶ 0,8 M€ pour environ 41 ha de terrains nus ;
 - ▶ 0,5 M€ pour 4 propriétés bâties ;
 - ▶ 0,3 M€ pour le préfinancement d'opérations SAFER dans le cadre de la constitution de réserves foncières pour la RD924 entre Argentan et Flers, le prolongement nord-ouest de la déviation de Flers et la RD932 entre Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe et Gacé, l'ensemble représentant environ 62 ha de terres.
- ▶ 0,6 M€ pour les indemnisations accessoires des propriétaires et des exploitants.

128 actes et 101 conventions d'indemnisation ont été conclus en 2010 pour ces opérations et pour la gestion courante du domaine public départemental.

Modernisations

Les travaux de modernisation de la RD21 entre Domfront et Dompierre ont été achevés à l'automne et la circulation a pu être rétablie aussitôt. La totalité des travaux a pu être réalisée en à peine plus d'un an.

Le calibrage de la RD107 entre Le Theil-sur-Huisne et Céton a été entrepris suivant les dispositions retenues par le Conseil général lors de sa réunion du 25 septembre 2009.

Grands travaux

En plus des grands travaux cités en introduction du programme de réseau routier, l'aménagement de la RD3 contournement nord de Sées a été entrepris, et cette route a été mise en service le 18 février 2011.

La fin de l'année a vu le lancement effectif des travaux de deux opérations «phares» :

- ▶ L'aménagement de la RD924 entre Flers et Landigou ;
 - ▶ La déviation de la RD926 au sud de Saint-Hilaire-sur-Rille, opération devenue de la compétence du Conseil général depuis le transfert de cette ancienne route nationale en 2006.
- Environ 10,6 M€ ont été consacrés à ces opérations.

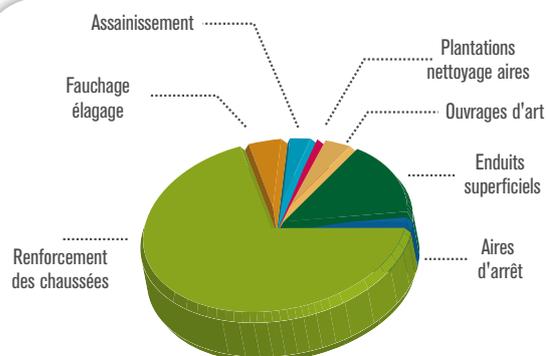


ENTRETIEN CHAUSSÉES, OUVRAGES D'ART ET DÉPENDANCES

L'entretien des routes départementales (5 824 km au total), les grosses réparations sur les chaussées, le fauchage, l'assainissement et les ouvrages d'art ont nécessité en 2010 un budget de 21,68 M€.



> ENTRETIEN DES ROUTES DÉPARTEMENTALES



Ces dépenses correspondent aux travaux suivants :

▶ Fauchage élagage	1 100 000 €
▶ Assainissement	800 000 €
▶ Plantations – Nettoyage aires	200 000 €
▶ Ouvrages d'art	960 000 €
▶ Enduits superficiels	3 390 000 €
▶ Aires d'arrêt	410 000 €
▶ Renforcement des chaussées	14 820 000 €
Total	21 680 000 €

Tous ces travaux ont été exécutés soit en régie par les 170 agents des quatre agences des infrastructures départementales (AID), soit par les entreprises. Les travaux des entreprises sont suivis et contrôlés par les 56 contrôleurs et agents de maîtrise des AID, à travers plus de 50 marchés publics.



Ouvrages d'art

En matière d'ouvrages d'art (pont, passage souterrain), l'année 2010 a été marquée par le maintien d'une activité élevée de travaux neufs, mais également par l'étude de dix projets de grosses réparations ou de reconstructions d'ouvrages, pour un montant total d'environ 0,4 M€.



De plus, un nouvel outil de gestion du patrimoine ouvrage d'art (logiciel ARED) a été mis en place par le bureau grands travaux et ouvrages d'art et déployé dans les AID. Il permet de constituer une base de donnée partagée sur l'état des ouvrages, d'organiser la surveillance périodique de ce patrimoine et de prioriser les réparations.

Exploitation de la route

L'exploitation de la route est l'ensemble des actions menées pour le maintien de la viabilité, la gestion du trafic et de l'information des usagers, destinées à permettre, améliorer ou faciliter l'utilisation du réseau routier départemental dans toutes les situations.

Le maintien de la viabilité nécessite de très nombreuses interventions sur les routes après des accidents, des coups de vent ou des orages dont certaines, plus de 400 en 2010, la nuit et le week-end.

Elle comprend également la préparation d'arrêtés temporaires de circulation (480 arrêtés en 2010) pour permettre la réalisation de travaux ou le déroulement de manifestations sportives, ainsi que la pose de la signalisation correspondante (circulation alternée, déviation...).

Mais la partie la plus visible et sensible pour les usagers de l'activité exploi-

tation de la route est la viabilité hivernale, c'est-à-dire le rétablissement ou le maintien de la circulation pendant les intempéries hivernales (déneigement, déverglaçage). Pour l'hiver 2009-2010, ces tâches ont représenté un coût de 1,7 M€, comprenant notamment le répannage de 11 000 tonnes de sel.

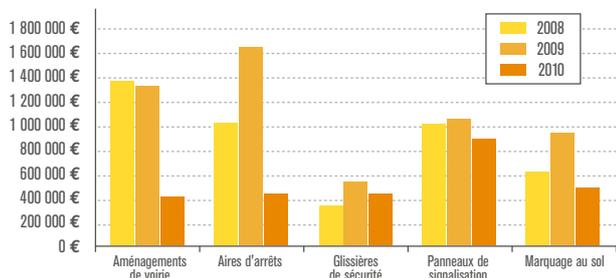
Enfin, depuis décembre 2010, le Conseil général propose sur son site Internet www.orne.fr, un nouveau service d'information en ligne sur les conditions de circulation des routes du département durant la période hivernale, Info routes 61.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

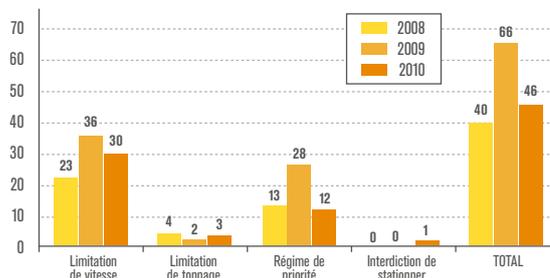
En 2010, le Département a aménagé des aires d'arrêts scolaires, des carrefours, réalisé des dégagements de visibilité, mis en place ou renouvelé des glissières de sécurité et de la signalisation pour un montant total de 2,7 M€. À noter que le programme départemental de sécurisation des aires d'arrêts de transport scolaire est en fin d'exécution pour tout ce qui est des arrêts classés prioritaires et de compétence départementale.

Le Département améliore la sécurité en adaptant au besoin les règles de circulation : en 2010, 46 arrêtés permanents de la police de la circulation sur les routes départementales hors agglomération ont été pris dans ce sens.

OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



ARRÊTÉS DE CIRCULATION



Subventions au titre du fonds d'action locale (FAL)

Ce fonds, alimenté par les amendes de police perçues par l'État, permet de subventionner des opérations visant à améliorer les transports en commun et la sécurité routière en faveur des groupements de communes ou communes de moins de 10 000 habitants. Il est géré par le Département.

En 2010, la dotation de l'État est passée de 0,40 M€ à 0,33 M€. Elle a permis d'instruire et de satisfaire 56 dossiers de demande, contre 60 en 2009 et 36 en 2008.

AUTRES RÉSEAUX ROUTIERS

Le Département a continué à accompagner l'État pour l'amélioration de la RN12, itinéraire Paris-Mayenne. Environ 7,2 M€ ont ainsi été versés au titre de la déviation nord d'Alençon.

Par ailleurs et grâce notamment aux 24 M€ d'aides du Département versées les années précédentes, l'État a pu enfin mettre en service l'aménagement à 2x2 voies de la RN12 entre Hauterive et Le-Mêle-sur-Sarthe.

LE BUREAU MARCHÉS ET GESTION COMPTABLE

Le bureau a géré en 2010 les crédits du service grands travaux routiers et ceux du service de la gestion du réseau routier. L'ensemble a représenté 22,3 M€ de dépenses réelles d'investissement et 3,5 M€ de dépenses réelles du fonctionnement.

Le reste des crédits votés par le Conseil général pour les actions routières, soit 20 M€ de crédits d'investissement et 4,7 M€ en fonctionnement a été réparti entre les quatre agences d'infrastructures départementales (AID).

➤ Transport de personnes

Les dépenses du budget principal ont légèrement diminué suite à la réadaptation des circuits spécifiques scolaires et à la baisse de la participation du Conseil général aux travaux d'amélioration de la ligne Paris-Granville.

Après une diminution due à la maîtrise des dépenses de maintenance et de carburant, le budget annexe (régie des transports) a augmenté consécutivement à l'ajustement du loyer versé au budget principal concernant les autocars, les locaux...

Pour la première fois cette année, une remise de 10€ était accordée aux familles commandant leur titre de transport scolaire par Internet. Ainsi les demandes de carte saisies par Internet sont passées à 44% (contre 9% en 2009).

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	17 503 327	17 637 338	17 551 766
Investissement	2 461 156	1 965 608	1 559 031
Budget total	19 964 483	19 602 946	19 110 797
Agents en ETP	23	23	23



A la faveur du renouvellement du marché, les 170 aribus départementaux ont été remplacés, une quarantaine repositionnés dans la même commune ou dans une autre, pour tenir compte de problèmes de sécurité ou de l'évolution des services. Trois abris seront éclairés par des panneaux photovoltaïques.

Au 1^{er} septembre, le parc de la régie des transports comprenait 39 autocars effectuant quotidiennement 165 circuits pour un budget de 1,93 M€.

Des réaménagements de services scolaires ont été réalisés pour permettre des modifications d'horaires d'établissements (collèges de la Ferrière-aux-Etangs, de Bellême et le regroupement pédagogique intercommunal -RPI- de La Carneille) ou accompagner des fermetures d'écoles (Joué-du Bois, Tanville, Lougé-sur-Maire) ou de classes (Glos-la-Ferrière vers La Ferté-Fresnel).

L'optimisation du réseau Cap Orne sur les lignes régulières a conduit à la réadaptation de services de marché trop peu utilisés. Ils ont été supprimés vers Argentan (lignes 30 et 31), Vimoutiers, La Loupe, Mortagne-au-Perche, ou réduits vers Alençon (ligne 60). Les services de marchés des lignes 10 (Pont d'Ouilly-Flers) et 12 (Putanges-Pont-Ecrepin-Flers) ont été mis en transport à la demande (TAD).

L'année 2010 aura été marquée par l'acquisition de trois véhicules neufs accessibles aux personnes à mobilité réduite, équipés d'éthylotest anti-démarrage dans un souci permanent de garantir la sécurité des passagers transportés. Ces investissements renforcent la politique d'amélioration de la qualité de service par la diminution de l'âge moyen du parc, aujourd'hui ramené à 4 ans et 7 mois.

> Environnement

Le service rural et agriculture (SERA) est chargé de la mise en œuvre des politiques du Conseil général dans les domaines de l'environnement et l'agriculture, soit en qualité de maître d'ouvrage dans certains domaines spécifiques (aménagement foncier agricole et forestier), soit en apportant un appui aux maîtres d'ouvrages locaux, d'ordre financier en règle générale.



> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	2 458 197	2 689 137	2 790 787
Investissement	6 402 270	7 443 880	5 182 115
Budget total	8 860 467	10 133 017	7 972 902
Agents au 31/12 en ETP	25,5	17	16,5

L'EAU, CŒUR DE L'ACTIVITÉ

L'AIDE FINANCIÈRE

Le Département aide les collectivités ornaises à financer leurs actions en faveur de l'eau, soit en soutenant leurs investissements, soit en apportant un appui technique à la gestion des ouvrages.

En 2010, le Conseil général a mandaté 4,84 M€ de subventions en finançant :

- > des travaux d'alimentation en eau et d'assainissement ;
- > des travaux et études pour la restauration des cours d'eau ;
- > l'élaboration et la mise en œuvre des Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ;
- > des actions du Syndicat départemental de l'eau.

Ces financements associés à ceux des agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, auront permis :

- > d'assainir collectivement sept nouvelles communes représentant 641 habitations ;
- > de construire six nouvelles stations d'épurations ;
- > de reconstruire trois stations obsolètes : Ecouché, Trun et Vimoutiers.

LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Dans le département, deux réseaux de mesures permettent de suivre l'évolution de la qualité des eaux :

- > celui des Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne qui donne une image générale des eaux à l'échelle européenne ;
- > celui du Conseil général qui permet un suivi plus fin à l'échelle départementale et oriente les politiques dans le domaine de l'eau.

Le Département a attribué 4,5 M€ de subventions qui participeront au développement de l'économie locale car elles généreront un volume de travaux de 20,4 M€ à court terme.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Département met à disposition des collectivités non dotées de moyens humains et techniques suffisants, un service d'assistance technique pour l'assainissement collectif et non collectif (ANC). 42 collectivités sur les 62 compétentes ont signé une convention.

Pour l'assainissement collectif, 129 collectivités sur les 149 disposant d'un système d'assainissement tel ont bénéficié des prestations analytiques et administratives du service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques (SATTEMA). Le constat majeur, comme les années précédentes, est celui de la perturbation du fonctionnement d'un nombre important de stations par des eaux claires parasites issues de réseaux de collecte ou de branchements défectueux.

Outre les conseils techniques, le SATTEMA se veut une veille réglementaire pour les techniciens des services publics d'assainissement non collectif.

Au total, 48 stations assurent la surveillance des rivières dont 14 sont gérées par le Département. Ces sites sont échantillonnés sept fois par an, voire tous les mois pour certains. A partir de ces données, une synthèse annuelle de la qualité des cours d'eau ornaises est réalisée en collaboration avec les services de l'Etat. Ses résultats sont globalement encourageants, même si certains points restent à améliorer, notamment en matière de nitrates et de pesticides.

ÉNERGIE

Depuis 2009, le Conseil général met en œuvre une nouvelle politique de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. En 2010, 11 dossiers d'installation de chaudières à bois déchiqueté et/ou de réseaux de chaleur, ont été subventionnés pour un montant de 68 263 €, correspondant à une puissance totale installée de 663 kW. Une baisse du nombre de dossiers déposés est cependant constatée.

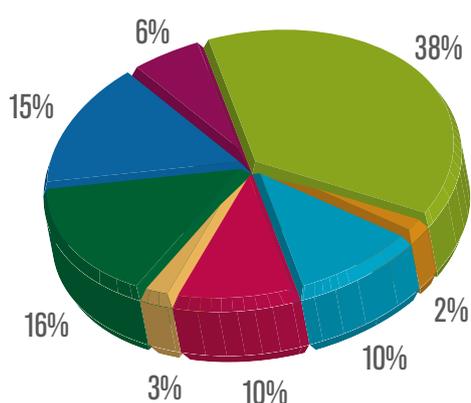


En revanche, les demandes dans d'autres domaines, tout aussi efficaces en matière d'économies d'énergie, se sont fortement accrues. Une demande croissante en matière de méthanisation agricole est constatée.

En 2010, le soutien du Département au développement de la filière chanvre a porté ses fruits puisqu'un hectare expérimental a été récolté à Habloville (3,5 tonnes de chanvre) par le groupe constitué autour de la thématique de la protection de la qualité de l'eau dans le bassin de la Rouvre.



➤ RÉPARTITION DES AIDES - 2010 POLITIQUE ÉNERGIE (149 842 €)



- Chaudières bois/réseaux chaleur 57 103 €
- Salon bois énergie 2 500 €
- Plateformes de stockage de bois 15 246 €
- Déchiqueteuses bois 15 669 €
- Bancs essais tracteurs 4 400 €
- Etudes filière chanvre 24 260 €
- Travaux amélioration performances thermiques 22 114 €
- Installations panneaux photovoltaïques 8 550 €

PLAN DÉPARTEMENTAL D'ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

Le plan (PDIPR), est en cours de finalisation. Sur les 505 communes, seules 12 communes n'ont pas encore délibéré. Le plan devrait être approuvé dans son ensemble par l'Assemblée départementale en 2011.

ENVIRONNEMENT

ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

En 2010, le Conseil général a été fortement impliqué dans la mise en œuvre des mesures compensatoires liées aux travaux routiers (RN12) et autoroutiers (A28 et A88). Cela se traduit par :

- l'établissement de deux conventions avec les sociétés autoroutières ALICORNE et ALIS pour la gestion de deux sites naturels, rétrocédés au Département dans la vallée de l'Orne, au titre des mesures compensatoires liées à l'A88 et l'A28,
- la contribution aux mesures liées à la RN12, mises en œuvre par l'Etat dans la vallée de la Sarthe (choix des terrains d'intérêt écologique : 150 ha et modalités de gestion) en vue de la rétrocession des terrains au Département.

Par ailleurs, deux projets d'aménagement de sites ont été présentés au titre du 1% paysage de l'A28 et de l'A88 et ont reçu un accord de financement.

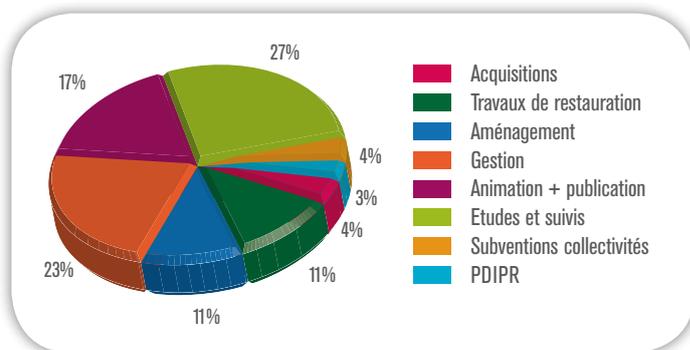
Les temps forts 2010 :

- 18 sites ont fait l'objet de travaux (gestion, aménagement, entretien), soit 55 chantiers,
- des études ont été menées sur 17 sites, deux nouveaux plans de gestion ont été réalisés,
- les démarches d'analyse et de concertation avec les collectivités ont concerné huit nouveaux ENS, afin d'établir les périmètres définitifs : deux nouveaux périmètres ont été validés par le Conseil général après accord des communes, quatre sont en cours de finalisation, deux sont à l'étude,
- 549 animations ont été effectuées sur 18 sites avec une fréquentation totale de 10 459 visiteurs dont 8 669 scolaires,
- 44 chantiers ont été réalisés avec les associations et entreprises d'insertion et un chantier avec un public de personnes handicapées dans le cadre d'ateliers protégés,
- le suivi de la mise en place de la directive européenne habitat - Natura 2000 concerne 16 sites. Deux nouveaux contrats Natura 2000 ont été établis en 2010, ce qui porte à huit, le nombre de sites bénéficiant de crédits Etat/Europe.

AIDES DIVERSES

DÉCHETS

Pour être conforme aux objectifs fixés dans le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA), le Conseil général a voté, en 2010, une adaptation de sa politique d'aides pour permettre le financement d'installations de stockage de déchets inertes. L'Orne présente en effet un déficit de filières de traitement pour ces déchets.



Le Conseil général en tant qu'opérateur Natura 2000 pour le Marais du Grand Hazé a établi avec l'Etat des mesures agro-environnementales pour les agriculteurs du site et un contrat Natura 2000 pour le financement des travaux.

> Dépenses TDENS 2010 : 237 415 € (hors charges de personnel)

> Recettes TDENS 2010 : 391 207 € + autres recettes : 17 464 €

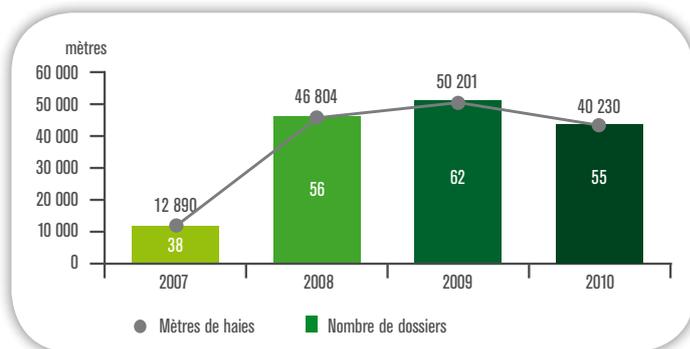
En 2010, 23 subventions ont été accordées par le Conseil général :

- 137 392 € en investissement pour l'achat groupé de composteurs, l'extension ou l'aménagement de déchèteries et la création d'une plate-forme de stockage-broyage de déchets verts.
- 6 130 € en fonctionnement pour aider les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à développer la communication sur le tri sélectif et la prévention de la production de déchets.

AIDE A LA PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

55 dossiers ont été traités en 2010. Ces demandes représentent au total un engagement de 59 600 € et un projet global de 40 230 m de haies bocagères. Les collectivités maîtres d'ouvrage pour des opérations groupées ont proposé 50 % de ces projets.

Sur les opérations engagées antérieurement, 69 700 € de crédits de paiements ont été mobilisés pour la réalisation en 2010 de 48 620 m de nouvelles haies.



> Agriculture

ACTION AGRICULTURE

Lors de la conférence agricole qui s'est tenue le 30 août 2010 et qui a réuni les représentants de la profession agricole, le Conseil général a rappelé ses priorités en matière agricole :

- > l'installation des jeunes agriculteurs (JA),
- > la modernisation des bâtiments d'élevage,
- > la protection de l'environnement,
- > le soutien à l'élevage,
- > l'aide aux agriculteurs en difficulté.

Le Conseil général consacre chaque année une autorisation de programme de 4 M€ pour accompagner les actions en faveur de l'agriculture.

> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	1 788 983	2 113 983	2 249 489
Investissement	2 435 090	3 632 003	1 610 921
Budget total	4 216 073	5 745 986	3 860 410
Agents en ETP	4,5	5	5

AIDES EN FAVEUR DES JEUNES AGRICULTEURS

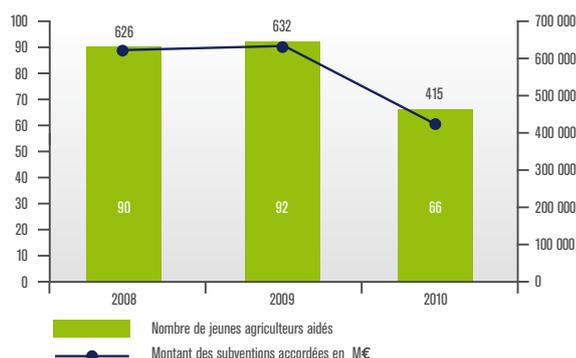
AIDES À L'INSTALLATION

Le Conseil général aide l'installation des jeunes agriculteurs, en forte baisse en 2010. Une subvention de 7 600 € est versée par le Conseil général pour financer une partie des premiers investissements.

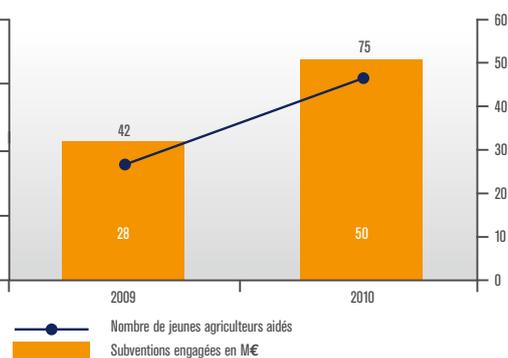
AIDES À LA RÉDUCTION DES CHARGES DE MÉCANISATION

Une subvention de 1 500 € est accordée pour inciter les jeunes agriculteurs à avoir recours à du matériel de Cuma ou d'entreprises de travaux agricoles et réduire ainsi leurs charges d'exploitation.

> ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'ATTRIBUTION DE L'AIDE



> AIDE À LA RÉDUCTION DES CHARGES DE MÉCANISATION



MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage vise à conforter les exploitations sur le plan économique dans un contexte d'adaptation à la réforme de la politique agricole commune (PAC) et, d'une façon générale, à favoriser l'adaptation des filières d'élevage.

Ces travaux constituent un puissant levier économique car le bâtiment structure l'exploitation, son fonctionnement, notamment en termes de conditions et de pénibilité du travail et de compétitivité. Le plan vise à favoriser l'introduction d'innovations technologiques ou encore de pratiques d'élevage plus respectueuses du bien-être et de l'hygiène des animaux ainsi que de l'environnement.

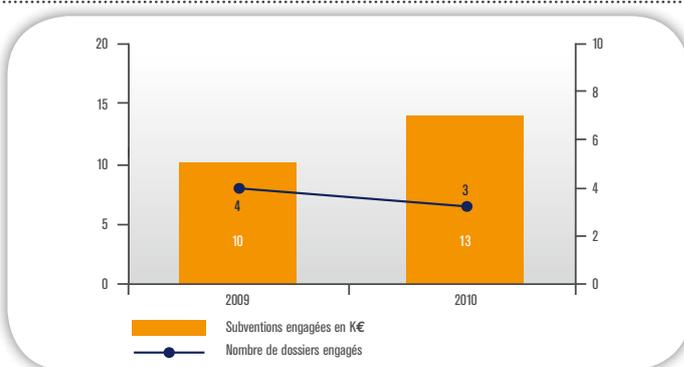
Le Conseil général participe aux côtés de l'Europe, de l'Etat et du Conseil régional au financement de ces investissements pour trois filières d'élevage différentes : avicole, bovine-ovine-caprine, équine



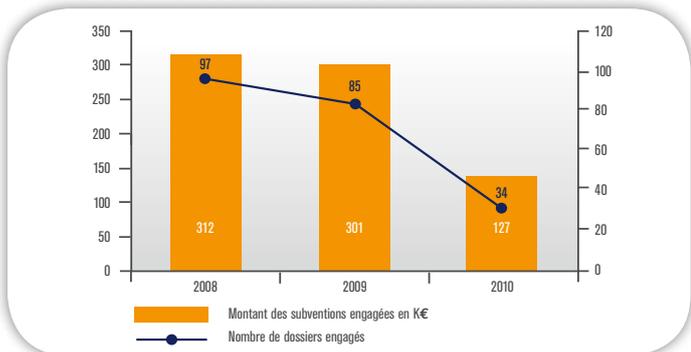
PROGRAMME DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE (PMBE) AVICOLE

Institué en 2009, le plan avicole ornaix propose une aide à la reprise et à la construction de bâtiments neufs pour la production de volaille de chair « standard », et labellisée avec le signe d'identification et de l'origine (SIQO), afin de redynamiser la filière en régression dans le département. En mars 2010 ce plan a été élargi aux élevages de poules pondeuses et à la rénovation de bâtiments existants.

En 2011, le dispositif sera étendu à la production de volailles et d'œufs en mode biologique.



PROGRAMME DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE (PMBE) BOVIN-OVIN-CAPRIN

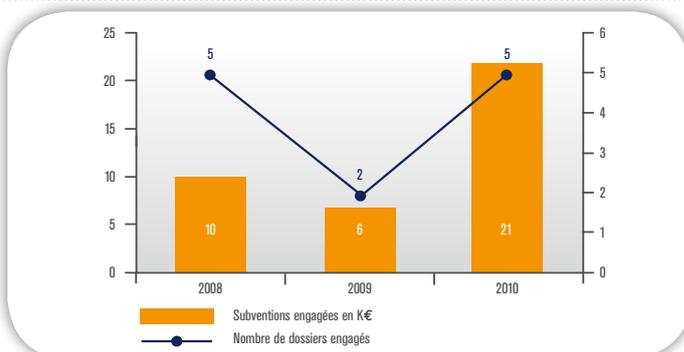


Le nombre de dossiers financé a fortement chuté. Cette baisse est due pour partie au contexte économique défavorable, mais également à un niveau de financement peu incitatif.

Le Conseil général a, d'une part, sollicité et obtenu pour 2011 que sa participation financière puisse appeler une contrepartie financière de crédits européens, et d'autre part, a majoré son taux d'intervention. Ainsi, grâce à ces propositions, les investissements des jeunes agriculteurs pourront être financés à 50% et pour les autres agriculteurs à 40%.

PROGRAMME DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE (PMBE) ÉQUIN

Malgré un doublement de l'aide (de 10% à 20%), le nombre de dossiers financés reste peu élevé.



SOUTIEN À L'ÉLEVAGE : ASSAINIR LE CHEPTEL ORNAIS

Le Conseil général finance les actions destinées à lutter contre les maladies animales en accompagnant les campagnes conduites par le groupement de défense sanitaire du cheptel ornaï (GDSCO) contre la paratuberculose, et dans la mise en œuvre du plan de détection et d'assainissement des cheptels infectés par l'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine). Il participe également financièrement aux coûts des analyses de prophylaxie et à l'abattage partiel des cheptels atteints de bovine viral diarrhée (BVD) et paratuberculose. Le montant de l'aide allouée à ces actions s'élève à 548 000 € dont 145 000 € pour les frais d'abattage.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS AGRICOLES

Chaque année, le Conseil général finance des associations, des syndicats professionnels ou des établissements publics qui œuvrent pour le développement de l'agriculture ornaïse. Dans ce cadre, une convention avec la Chambre d'agriculture définit les actions engagées par elle et neuf organisations professionnelles agricoles (OPA) pour lesquelles le Conseil général apporte son concours financier. 18 actions sont mises en œuvre par la Chambre d'agriculture, relevant de cinq domaines spécifiques. Le budget 2010 consacré à ces actions s'est élevé à 681 412 € dont 591 000 € pour la Chambre d'agriculture et 90 412 € pour les organisations professionnelles agricoles. Concernant le soutien aux agriculteurs en difficultés, le Conseil général a financé les actions de la cellule agri-aide en allouant une aide de 102 000 €, et les activités de l'association Solidarité paysans Basse-Normandie en versant une subvention de 2 000 €.

AMÉNAGEMENT FONCIER

Deux commissions intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) sont opérationnelles dans le cadre du projet de modernisation de la RD924 (Liaison Argentan-Flers) déclarée d'utilité publique le 10 avril 2006 :

- la CIAF de Briouze, Sainte-Opportune
- la CIAF d'Ecouché, Loucé et Sevrai

Pour chacune de ces opérations conduites avec inclusion des emprises, deux enquêtes publiques se sont déroulées au début de l'année 2010. Ces deux enquêtes ont permis d'arrêter définitivement les deux périmètres touchés par les futurs travaux.

A la fin de l'année 2010, la CIAF d'Ecouché-Loucé-Sevrai commençait le classement des terres sur les 970 ha de son périmètre.



Deux autres opérations sont en cours, elles sont liées aux ouvrages de la RD962 et de la déviation de Flers. Pour chacune de ces opérations conduites avec exclusion et inclusion des emprises, deux enquêtes ont permis d'arrêter définitivement les périmètres.

Le bureau réalise également le contrôle des autorisations de division des parcelles remembrés. Cette mission s'exerce dans le cadre du secrétariat de la Commission départementale d'aménagement foncier. Le bureau a instruit 516 dossiers, nombre équivalent à l'année précédente.

> Laboratoire départemental de l'Orne

Le Laboratoire départemental de l'Orne (LDO) assure des missions d'intérêt général dans les domaines de l'hygiène et de la santé. En particulier, il réalise des analyses dans les domaines environnemental et sanitaire, dans le domaine alimentaire et celui de la santé animale.

ACTIVITÉS : LA BIOLOGIE VÉTÉRINAIRE REPRÉSENTE 68 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU LDO

Hydrologie : l'année 2010 a vu la mise en œuvre du marché relatif au contrôle sanitaire des eaux de consommation, de piscines et de baignades pour le compte de l'agence régionale de santé.

Equins : le laboratoire a remporté l'appel d'offres concernant les analyses de laboratoire systématiques de dépistage sur les étalons nationaux pour le Haras national et la jumenterie du Pin.

RECETTES	2008	2009	2010
Biologie vétérinaire	60 %	62 %	68 %
Chimie	28 %	26 %	22 %
Bactériologie	12 %	12 %	10 %

INFRASTRUCTURES

Afin de répondre aux évolutions réglementaires, l'unité d'encéphalologie spongiforme transmissible (EST) s'est installée dans le nouveau laboratoire de confinement.

QUALITÉ

Le COFRAC (Comité français d'accréditation) a renouvelé l'accréditation du laboratoire départemental de l'Orne pour une période de 5 ans (01/12/2009 au 30/11/2014).

PARTENARIAT INFORMATIQUE - LDO

LDO

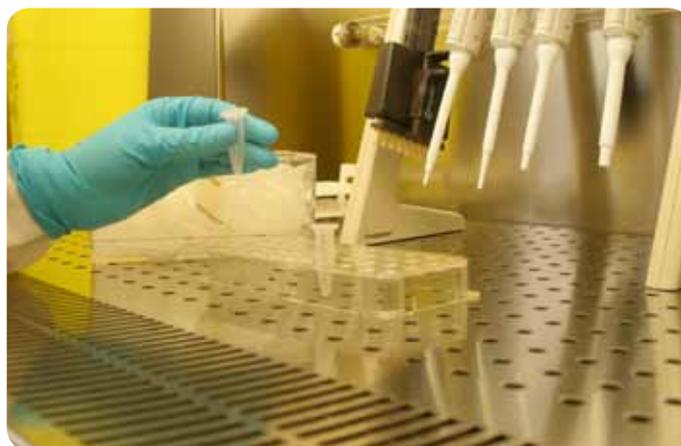
Afin de permettre un traitement statistique des résultats d'analyses concernant les cheptels ornaux, les informaticiens du GDSCO et du LDO ont mis en place les échanges de données informatisées entre les progiciels des deux entités.

ORGANISATION

Afin d'améliorer la polyvalence et réduire les délais de rendu des résultats, le service de biologie vétérinaire a été réorganisé (création d'une unité secrétariat technique-enregistrement, fusion des unités biologie moléculaire et virologie, fusion des unités autopsie-parasitologie et bactériologie-diagnostic).

FORMATION

En 2010, le LDO a consacré 64 jours aux actions de formation du personnel des cantines des collèges.



Mission Jeunesse Culture



“ L'année 2010 a été marquée par le démarrage du plan pluriannuel ambitieux de rénovation des collèges publics voté par l'Assemblée départementale.

Les grandes tendances

Les programmes

> COLLÈGES - FORMATION INITIALE - JEUNESSE

- Collèges publics
- Collèges privés
- Accompagnement pédagogique
 - Autres établissements privés
 - Aides à la jeunesse
 - Site universitaire
- Aides à la poursuite des études

> SPORT

> ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Équipements culturels
 - Diffusion
 - Animation
 - Création
- Enseignement artistique :
musique, théâtre et danse
- Médiathèque départementale
de l'Orne (MDO)

> PATRIMOINE CULTUREL

- Inventaire et enrichissement des collections
 - Conservation, restauration
et valorisation du patrimoine

Dans l'optique de favoriser l'épanouissement des jeunes et encourager les pratiques sportives, l'année 2010 a été principalement marquée par :

- > le démarrage du programme de rénovation des collèges : 50 M€ en cinq ans avec le lancement de quatre grands chantiers de restructuration : Sévigné à Flers, Lefavrais à Putanges-Pont-Ecrépin, André Collet à Moulins-la-Marche et René Cassin à Athis-de-l'Orne ainsi que la remise en état du collège Paul Harel à Rémalard suite aux problèmes de charpentes survenus à l'occasion des épisodes neigeux ;
- > le lancement de l'étude relative à l'harmonisation des tarifs de restauration ;
- > une progression des demandes d'intervention dans les collèges au titre des travaux d'entretien ;
- > le partenariat avec le rectorat, la Région et les deux autres Départements bas-normands pour étudier la faisabilité d'un espace numérique de travail pour la communauté éducative bas-normande ;
- > l'actualisation du règlement des aides aux équipements sportifs ;
- > la mise en place de nouvelles aides :
 - aide au déplacement pour associations sportives ou de loisirs en milieu rural
 - aide aux activités de pleine nature

Collège - formation initiale - jeunesse
112,84 € par habitant

Sports
5,10 € par habitant

Dans l'intention d'affirmer une offre culturelle de qualité et de valoriser les patrimoines historiques et environnementaux, l'année 2010 a permis :

- > la mise en place d'une nouvelle politique de restauration du patrimoine pour prendre en compte le patrimoine historique classé et inscrit ;
- > le début de réalisation des bibliothèques de Couterne, Mortrée, Ecouché, La Chapelle d'Andaine ainsi que les antennes intercommunales du Domfrontais (Champsecret, Lonlay-l'Abbaye, Céaucé) ;
- > le rythme soutenu de la collecte aux Archives départementales de l'Orne avec un accroissement net des collections (403 mètres linéaires) ;
- > l'organisation en partenariat avec la préfecture et la Fondation du patrimoine, de l'évènement Pierres en lumières
- > le lancement de la 1^{re} édition du Festival du chant choral Musiques en chœur(s).

**Action culturelle et enseignement
artistique - 12,66 € par habitant**

Patrimoine culturel
12,77 € par habitant

> Collèges - formation initiale - jeunesse

COLLÈGES PUBLICS

Le Conseil général met en place une politique visant à offrir un cadre de vie adapté à la communauté éducative (collèges publics et privés, site universitaire de Montfoulon, Maisons familiales). Il a lancé en 2010 un programme ambitieux de rénovation des collèges en y consacrant 50 millions d'euros en cinq ans. En 2010, le coût moyen pour un élève ornaï est de 317 €.

Les dépenses de remplacements de courte durée des personnels ATEC (agents techniques), pour 2010, s'élèvent à 235 158 € contre 162 201 € en 2009. Les gestionnaires d'établissement ont été sensibilisés à la nécessité de réfléchir de façon commune à l'ergonomie des postes, à une politique de gestes et postures et à la réorganisation des tâches en cas d'absence de personnels.

RESTAURATION

En 2010, 1 410 000 repas ont été servis dans les collèges. Pendant la 1^{ère} phase de travaux au collège de Rémalard, un marché pour assurer la restauration provisoire a été confié à une société privée, du 1er septembre aux vacances de Noël 2010 pour un montant de 55 674 €.

La restauration du collège C. Léandre de La Ferrière-aux-Etangs, non nationalisée en 1976, a été reprise par le Conseil général, à compter du 1er septembre 2010 et confiée, par marché, à une société privée.

Courant 2010, l'étude relative à l'harmonisation des tarifs de restauration a été lancée pour un montant de 29 242 €. Enfin, l'élaboration du plan de maîtrise sanitaire s'est achevée pour les quatre cuisines centrales prioritaires, et celui-ci sera étendu aux 27 autres collèges en 2011.

FORMATION

Des formations « incendie » ont été mises en place, en 2010, à l'intention des agents ATEC de sept collèges.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la politique de développement durable menée par le Conseil général, la démarche d'économies d'eau a été renforcée en 2010 par la pose de matériel détectant des fuites ou débits anormaux d'eau dans deux collèges pilotes (économies d'eau annuelles de 15 à 20% pour un coût d'installation de 9 590 €).

> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	21 152 904	22 242 938	22 743 221
Investissement	5 526 991	7 400 382	10 237 261
Budget total	26 679 895	29 643 320	32 980 482
Agents en ETP	277,5	273,5	275

BUDGETS (en €)	2009	2010	Evolution en %
Dotations de fonctionnement versées aux collèges	2 865 224	2 938 873	+ 2,50
Effectifs dans les collèges	10 493	10 634	+ 1,34
Dotation par élève	273,06	276,36	

TRAVAUX, MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

Les travaux réalisés en 2010 dans les collèges publics ornaï représentent un investissement de 6 792 348 €. L'année 2010 a été marquée par le démarrage du « Plan Collèges » avec l'objectif d'adapter les collèges aux exigences pédagogiques et environnementales actuelles et les rendre accessibles à tous. Le premier chantier lancé est celui de Flers en juillet 2010.

Le pôle éducation jeunesse du Conseil général a participé sur le terrain à de nombreuses réunions avec le pôle patrimoine logistique dans les cinq établissements en restructuration pour l'aménagement futur des locaux ainsi qu'au groupe de travail relatif à une programmation de travaux lourds dans les collèges. Il s'agit des collèges Sévigné à Flers, Lefavrais à Putanges-Pont-Ecrepin, André Collet à Moulins-la-Marche, René Cassin à Athis-de-l'Orne ainsi que la remise en état du collège Paul Harel à Rémalard.

305 demandes d'interventions ont été déposées par les établissements contre 272 en 2009, (soit une augmentation de 12%), 29 sinistres sont liés à des actes de vandalisme et 8 chantiers ont été réalisés par l'équipe mobile des adjoints techniques du Conseil général.

En complément des travaux de maintenance, différents travaux ont été réalisés : création d'un bloc sanitaire et réfection de la cour de récréation au collège André Malraux de Trun, remplacement du transformateur électrique au collège Paul Harel de Rémalard pour l'alimentation des bâtiments modulaires pour un montant total de 690 394 €.

De juin à octobre 2010, ont également été réalisés la construction d'une structure d'accueil et le remplacement de portes extérieures au collège Balzac à Alençon, la réhabilitation des salles de sciences au collège Conté à Sées, la réfection de toitures terrasses au collège Prévert à Domfront et la réfection de menuiseries extérieures au collège Moulin à Gacé.



EQUIPEMENT, MOBILIER ET MATÉRIEL

Deux priorités ont été visées dans le cadre du programme d'équipement mobilier et matériel 2010 pour un montant de 323 380 € :

- l'amélioration des conditions d'exercice des agents techniques des collèges (ATEC) après analyse des accidents du travail. Cela s'est traduit par une baisse du nombre d'accidents en 2010.
- l'état de vétusté des mobiliers et matériels constaté.

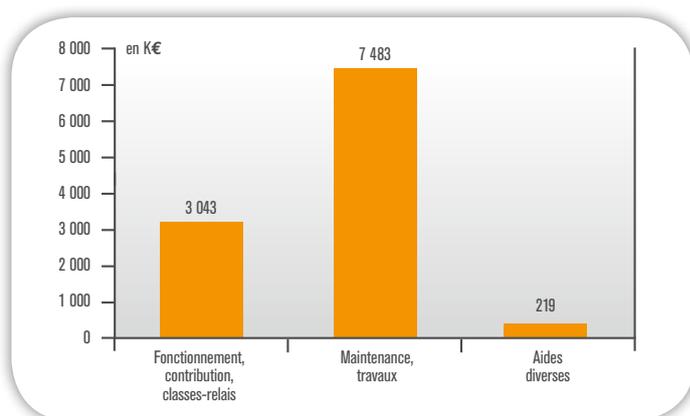
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ÉDUCATION (TICE)

Le Département continue à être moteur au niveau des TICE : 343 postes informatiques, 331 écrans, 68 vidéo projecteurs, 3 serveurs et 1 laboratoire de langue ont été acquis pour 322 659 € et déployés dans les établissements scolaires ornaïsi.

3,31 élèves par poste pour une moyenne nationale de 6

L'étude réalisée en 2009 sur la mise en place d'un espace numérique de travail propre à l'ensemble des établissements scolaires bas-normands s'est poursuivie. Les solutions techniques possibles seront proposées à l'Assemblée départementale courant 2011.

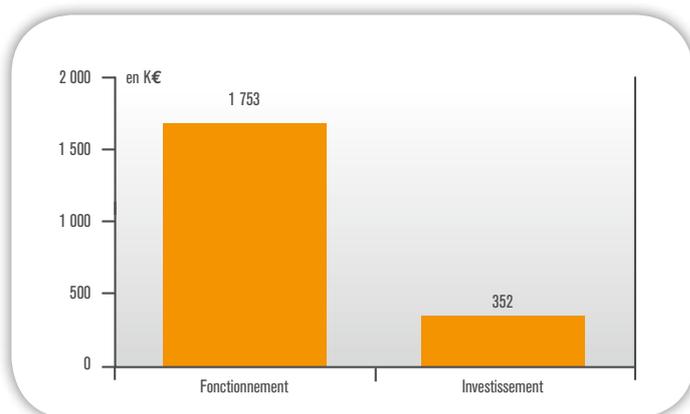
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES COLLÈGES PUBLICS POUR 2010 - 10 634 ÉLÈVES



COLLÈGES PRIVÉS

Les aides du Conseil général en faveur des collèges privés se sont élevées à 1 741 944 € en fonctionnement et 351 958 € en investissement pour des travaux et de l'informatique. Des rencontres ont été organisées avec les représentants locaux de l'enseignement catholique qui souhaitent contractualiser ces aides pour les années à venir.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES COLLÈGES PRIVÉS POUR 2010 - 3 136 ÉLÈVES



AUTRES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

L'aide aux collèges ruraux et aux maisons familiales rurales a été de 79 513 € au titre du fonctionnement et 484 716 € au titre de l'investissement.

SITE UNIVERSITAIRE

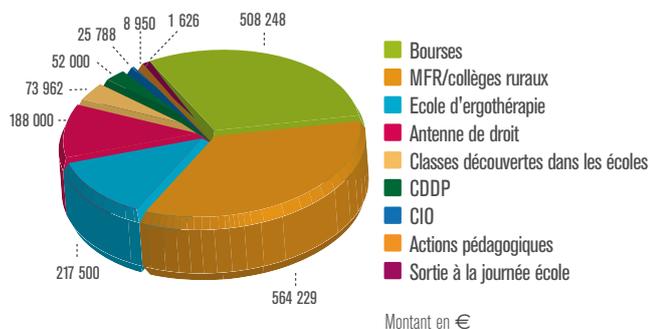
Le Conseil général poursuit les investissements de voirie sur le site universitaire de Montfoulon et y a consacré 980 099 € en 2010. Depuis septembre 2010, 19 étudiants sont accueillis en licence professionnelle « métiers de l'administration territoriale » nouvellement créée.

AIDES À LA POURSUITE DES ÉTUDES

Afin d'accompagner les jeunes ornaïsiens dans leurs projets, 4 053 élèves ont bénéficié de bourses d'enseignement secondaire, pour un montant de 432 240 € et 524 jeunes ornaïsiens, de la bourse d'enseignement agricole, pour 36 750 €. Pour l'enseignement supérieur, les prêts d'honneur et le secteur sanitaire et social, une somme de 39 258 € a été mobilisée.

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

➤ RÉPARTITION DES AIDES 2010 - ÉDUCATION



Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)
Centre d'information et d'orientation (CIO)

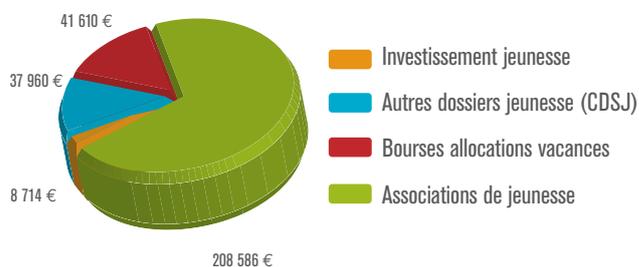
AIDES À LA JEUNESSE

Les aides à la jeunesse se sont élevées à 296 870 € en 2010.

Afin d'améliorer la lisibilité de l'offre proposée aux jeunes, la plaquette sur le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) dans l'Orne a été réactualisée en collaboration avec les partenaires. En 2010, 64 aides BAFA ont été attribuées (6 400 €) contre 35 en 2009 et 3 en 2008.

Un travail commun relatif à l'information jeunesse a également été mené avec la Direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

➤ BUDGET JEUNESSE 2010



> Sport

Les investissements sportifs importants aidés par le Conseil général en 2010 sont :

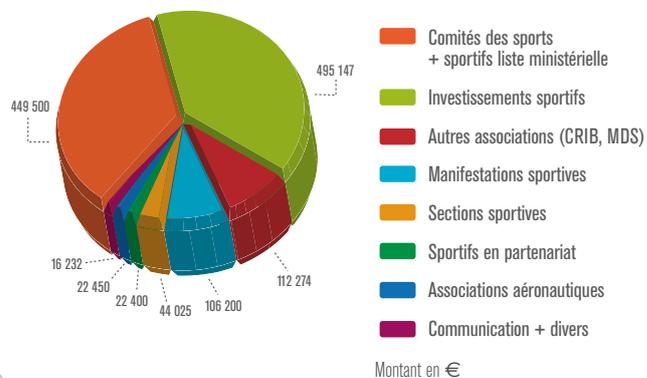
- la construction de vestiaires football à Bretoncelles (23 088 €),
- la construction de city stades à Alençon, Gandelain et Saint-Brice-sous-Rânes (18 500 €),
- la réhabilitation d'un gymnase et tennis extérieurs à Athis-de-l'Orne (30 000 €),
- la réfection des plateaux sportifs à Carrouges (132 630 € payés sur 140 000 € d'aides).



> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	957 338	988 967	968 452
Investissement	991 272	475 207	524 649
Budget total	1 948 610	1 464 174	1 493 101
Agents en ETP	3,5	3,5	3,5

> BUDGET SPORT 2010



Le bureau sport et jeunesse a mené un diagnostic sur les infrastructures sportives départementales. Ce diagnostic a conduit à la réactualisation des aides accordées en matière d'équipements sportifs pour la période 2011/2015.

2010 a également été marquée par la réalisation d'un diagnostic approfondi des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de pleine nature et la mise en place d'un dispositif d'aides financières aux activités de pleine nature, pour les Communautés de communes employant un éducateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS).

Enfin, 2 380 collégiens représentant 48 établissements ont participé au cross du Conseil général à l'hippodrome du Haras national du Pin.

> Action culturelle et enseignement artistique

> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	3 026 441	3 415 209	3 482 160
Investissement	637 755	469 961	220 090
Budget total	3 664 196	3 885 170	3 702 250
Agents en ETP	18	18,5	19

Les actions en matière culturelle se décomposent comme suit :

EQUIPEMENTS CULTURELS

5% du budget est consacré à la construction et la restauration des salles de spectacles.

DIFFUSION

50% du budget sont affectés à la diffusion (Office départemental de la culture, Scène nationale 61, Luciole), mais aussi aux collections de la Médiathèque de l'Orne qui approvisionnent les bibliothèques du réseau.

ANIMATION

18% du budget consacrés à l'accompagnement des festivals, des musiques actuelles, des associations culturelles départementales et régionales mais également au programme d'animation de la Médiathèque et d'achat d'expositions. L'année 2010 aura été marquée par le lancement du premier festival de chant Choral « Orne en Chœur(s) » organisé à l'Hôtel du Département (plus de 1 000 personnes sur une soirée et un après-midi).

Le bureau de l'action culturelle et de la valorisation du patrimoine a également organisé à l'Hôtel du Département l'exposition « 100 ans de cinéma d'animation » avec environ 1 500 visiteurs sur deux mois.

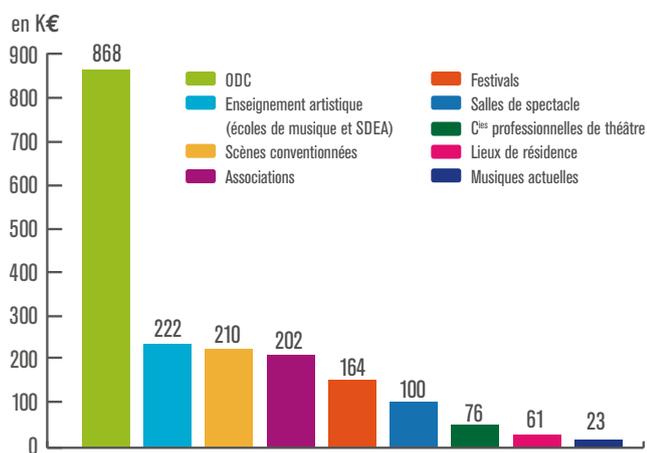
CRÉATION

13% du budget pour aider les compagnies de théâtre professionnelles dans leurs créations artistiques et la création de nouvelles bibliothèques sur le département.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

14% du budget affecté à l'enseignement artistique dont 13,5% pour le schéma départemental d'enseignement artistique.

> ACTION CULTURELLE



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE (MDO)



La Médiathèque départementale de l'Orne a pour mission de développer et soutenir le réseau de la lecture publique dans les communes et communautés de communes de moins de 10 000 habitants du département.

Elle intervient tant au niveau des investissements (création, structuration et constitution des collections), que du fonctionnement (prêt de documents, formation, animation et conseils techniques) des bibliothèques du réseau.

La Médiathèque départementale dessert le territoire ornais au moyen d'un réseau de bibliothèques et de prêts directs concernant quelques communes.

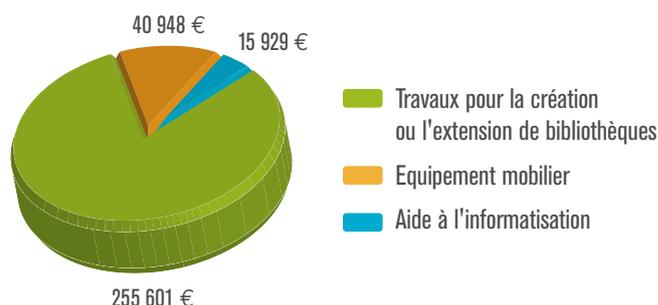
> en 2010, le réseau de lecture publique comprend 49 bibliothèques réparties sur 51 sites. L'évolution de ce réseau sur l'année a occasionné la fermeture de deux structures (Mauves-sur-Huisne et Saint-Hilaire-le-Châtel), l'ouverture d'une bibliothèque (Couterne) et l'avancement de plusieurs projets de médiathèques : Rémalard, Mortrée, Ecouché, Essay, Saint-Denis-sur-Sarthon, La Chapelle d'Andaine, Champsecret, Lonlay l'Abbaye, Céaucé, Rânes, Ségrie-Fontaine.

> le nombre de prêts directs est passé de 15 communes en 2009 à 12 en 2010 dont la moitié va évoluer vers une création de bibliothèque.

Subventions et développement du réseau de lecture publique

Les subventions accordées aux bibliothèques en 2010 représentent 312 478 €.

> MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE



Dans le domaine du développement de la lecture publique, le Conseil général de l'Orne a ajusté, au cours de l'année, l'ensemble des politiques d'aides aux communes et communautés de communes. Les collectivités peuvent à présent bénéficier d'aides concernant l'investissement (travaux de création et d'extension, équipement mobilier et informatique), la structuration (animation, emploi et formation) et les acquisitions (livres, périodiques, DVD et fonds spécifiques) de leurs médiathèques.

Fonctionnement du réseau de lecture publique	Budget en €
Animation destiné aux bibliothèques du réseau et le festival des contes pour 43 bibliothèques	57 218 25 537
Formation 19 stages proposés aux salariés et bénévoles Formation de 171 personnes sur 34 journées	20 686
Collections dont : pour l'acquisition de livres et textes lus pour supports multimédias	257 685 192 124 65 561

> Prêt des documents : 112 350 documents en 2010

par bibliobus	100 tournées d'échanges auprès des bibliothèques, soit 69 910 documents. 45 tournées de prêts directs soit 16 233 documents.
par navettes de réservation	88 déplacements du véhicule navette soit 17 097 documents.
par des échanges sur place à la MDO	26 bibliothèques sont venues échanger à Alençon soit 9 110 documents. Le portage des documents auprès de ces bibliothèques a occasionné 13 déplacements.

> Patrimoine culturel

INVENTAIRE ET ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

L'accroissement net des collections des Archives départementales s'élève à 403 mètres linéaires, contre 450 en 2009. Ce métrage, supérieur à la moyenne, s'explique par la réorganisation des services de l'Etat liée à la révision générale des politiques publiques. Parmi les entrées de fonds privés peuvent être mentionnées les archives de l'historien et conseiller général Henri Tournouër, de la famille Gicquel des Touches, de l'union départementale de la CGT, des velins et dessins de dentelles, illustrant l'activité dentellière de Louis Martin, père de sainte Thérèse.

Le musée départemental d'art religieux a acquis un précieux reliquaire du XVII^e siècle offert à une congrégation par la reine Anne d'Autriche. Le travail d'inventaire a porté notamment sur les minutes notariales du Perche et du Bocage, sur les plans cadastraux récents, sur les archives du délégué du médiateur.

> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	2 079 321	2 334 010	2 329 329
Investissement	1 464 284	1 204 633	1 404 392
Budget total	3 543 605	3 538 643	3 733 721
Agents en ETP	28,5	29,5	28

CONSERVATION, RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

En 2010, le programme de restauration des monuments historiques appartenant au Département concerne notamment le Palais d'Argentré avec l'aménagement du grand jardin pour un coût global de 540 000 € ainsi que la restauration des façades et des grilles sur la rue d'Argentré pour 520 000 €.

Le Conseil général est également intervenu sur la restauration du patrimoine architectural religieux et laïc. Le nombre de demandes traitées est de :

- > 9 églises,
- > 4 bâtiments publics (hors église),
- > 9 bâtiments privés (hors église).

La restauration du patrimoine écrit départemental a porté en 2010 sur 216 documents, le programme de numérisation a produit près de 80 000 images. Les images numériques des registres de l'enregistrement sont progressivement mises à disposition du public. Cinq tableaux du musée départemental d'art religieux ont fait l'objet d'une restauration.

COMMUNICATION, ACTION CULTURELLE

Le nombre de communications en salle de lecture a poursuivi sa baisse, de 23 386 à 16 621, en raison de la mise en ligne d'un site de consultation d'archives numérisées comptabilisant 974 221 visites.

Les Archives départementales s'appliquent à exploiter et mettre en valeur les nombreuses archives qu'elles possèdent. En 2010, elles ont réalisé 4 manifestations :

- > Haches de guerre, les bûcherons canadiens dans les forêts françaises, présentée aux Archives puis aux Muséales de Tourouvre ;
- > L'affaire Bassière, un crime retentissant dans l'Orne en 1862, aux Archives ;
- > Séez comme cathédrale, au Musée départemental d'art religieux de Séés. En effet, notons l'engagement fort du Département pour la commémoration des 700 ans de la cathédrale de Séés avec, au-delà de l'exposition, l'élaboration d'un riche programme de conférences publiques avec des intervenants renommés et la mise en place d'un circuit d'églises ouvertes à la visite ;
- > Le renouvellement de l'événement Pierres en lumières.

Par ailleurs, au cours de 2010, l'Ecomusée du Perche a enregistré 23 000 visiteurs, le Mémorial de Montormel 12 000 visiteurs et le Musée départemental d'art religieux 1 224 visiteurs.

Mission Sanitaire Sociale



L'année 2010 a vu l'aboutissement de nombreux projets malgré un contexte budgétaire et économique très contraint qui pèse sur les dépenses sociales.

Les grandes tendances

Les programmes

> ENFANCE FAMILLE

- Aide sociale à l'enfance
- Protection maternelle et infantile
 - Foyer de l'enfance
 - Centre maternel

> DÉPENDANCE HANDICAP

- Maintien à domicile des personnes âgées
 - Maintien à domicile des personnes handicapées
- Tarification des services d'aide à domicile
 - Accueil familial
 - Accueil en établissements pour personnes âgées dépendantes
 - Accueil en établissement des personnes handicapées
- Tarification des établissements et soutien aux projets
 - Activités transversales

> COHÉSION SOCIALE

- Aides à la pierre et politique de la ville
- Fonds d'aides financières individuelles (FAFI)
 - Aides directes
 - Dispositifs d'insertion
 - Aides diverses

> SANTÉ

- Prévention
- Opérations de santé publique

> DEPISTAGE DES CANCERS

La réforme de la protection de l'enfance se poursuit sur le territoire. La Cellule de recueil des informations préoccupantes est désormais bien identifiée par tous les partenaires, comme le lieu de centralisation des signalements d'enfance en danger. Par ailleurs, les travaux d'élaboration du schéma enfance famille 2011-2016 ont largement avancé.

Dans le domaine de la dépendance et du handicap, l'année a été marquée par une volonté constante de maîtrise des charges, sans pouvoir éviter toutefois une poursuite de l'augmentation des dépenses sur les deux grandes prestations que sont l'allocation personnalisée d'autonomie et la prestation de compensation du handicap, dont les critères d'attribution s'imposent au Département. Ceci démontre l'urgence d'une réforme du financement de la dépendance. Malgré ces difficultés, plusieurs importants projets d'établissements ont été étudiés. Ils ouvriront leurs portes dans les années à venir :

- ▶ dans le champ du handicap, un foyer d'accueil médicalisé à Argentan et un foyer occupationnel à La Lande-Patry ;
- ▶ dans le champ des personnes âgées, une maison de retraite sur la commune de Putanges-Pont-Ecrépin.

2010 est aussi l'année d'adoption du nouveau schéma départemental en faveur des personnes âgées 2010-2014.

Dans le domaine de la cohésion sociale, le Département a poursuivi la mise en place du revenu de solidarité active. En juin dernier, le Conseil général, l'Etat, le Conseil régional et Pôle emploi ont signé le Pacte territorial d'insertion, le premier en Basse-Normandie.

Toutes ces actions ont été menées par les directions et services du Pôle sanitaire social. Elles se déclinent sur les territoires à travers les instances de proximité que sont les circonscriptions d'action sociale. Ces quatre circonscriptions sont animées par le Service de la coordination des circonscriptions d'action sociale et composées de travailleurs sociaux qui interviennent au plus près de la population ornaise.

➤ Enfance famille



➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	33 404 027	35 131 313	36 002 494
Investissement	348 512	598 839	188 481
Budget total	33 752 539	35 730 152	36 190 975
Agents en ETP	83,5	83,5	86

La Direction enfance famille met en œuvre les politiques dans les domaines de la protection de l'enfance et de la petite enfance à travers le service de l'aide sociale à l'enfance, le service de la protection maternelle et infantile (PMI) et deux établissements non autonomes mais disposant d'un budget annexe, le Foyer de l'enfance et le Centre maternel. L'ensemble de ces services travaillent en étroite collaboration avec les quatre circonscriptions d'action sociale (prévention primaire, dépistage des situations à risque, mise en œuvre des mesures d'accompagnement socio-éducatif).

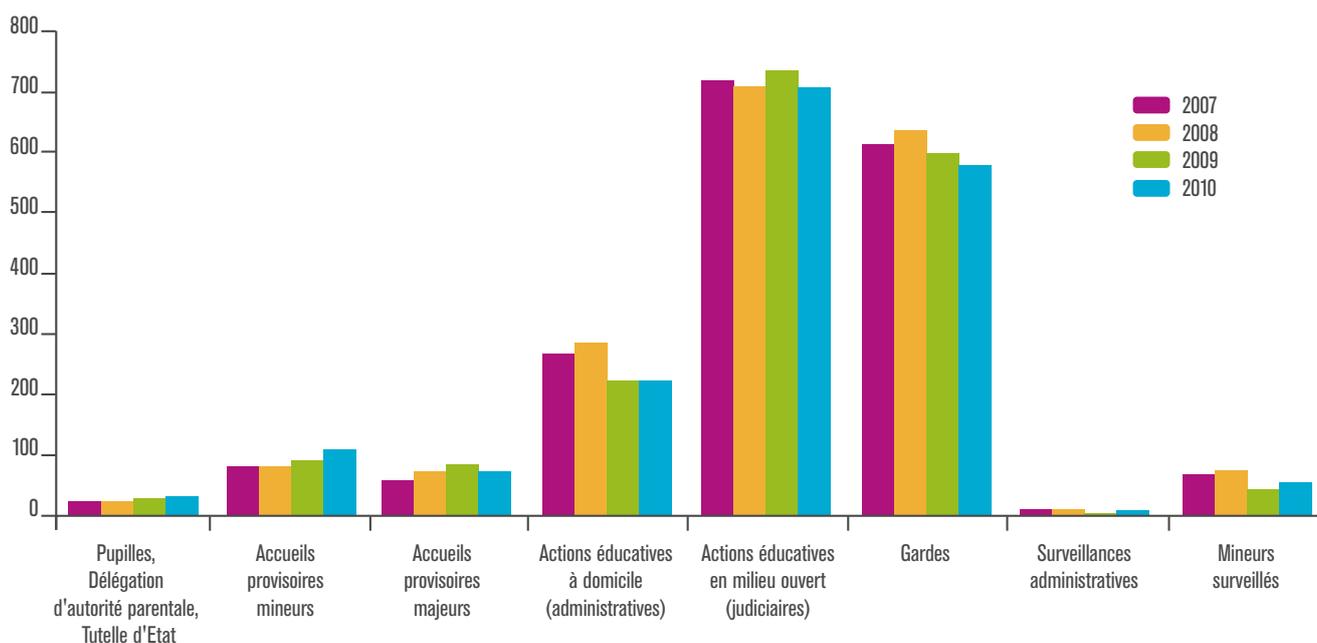
Les objectifs opérationnels du programme « enfance famille » sont les suivants :

- soutenir la création de places de petite enfance ;
- élaborer un schéma départemental de la petite enfance ;
- développer le repérage des enfants en risque de danger ;
- adapter la prise en charge des enfants ;
- améliorer l'embauche des assistants familiaux employés par le Conseil général.

L'année 2010 a été marquée par les travaux d'élaboration du nouveau schéma enfance famille, qui ont associé un grand nombre de professionnels de ce secteur, et qui devront contribuer à l'atteinte de ces différents objectifs. Ce schéma doit être soumis en 2011 à l'approbation de l'assemblée départementale.

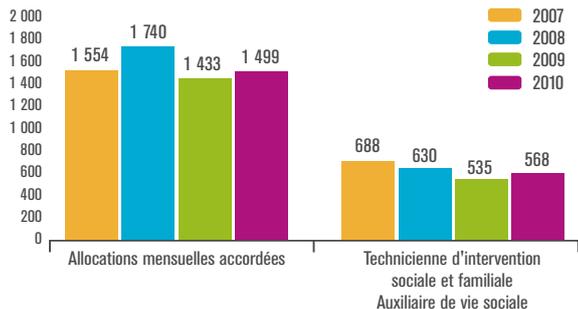
AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

➤ NOMBRE DE MESURES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE



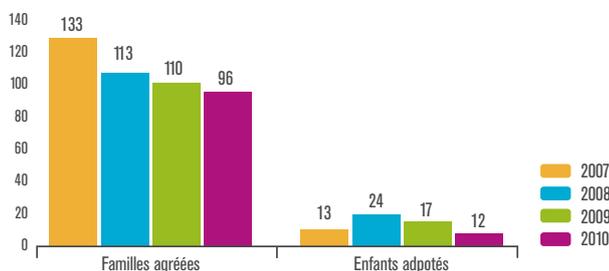
On note une augmentation des accueils provisoires, notamment pour les mineurs, conformément à la politique de prévention prévue par la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. Dans le même temps, le nombre de suivis judiciaires décroît légèrement tant au niveau des actions éducatives en milieu ouvert (AEMO), que des placements.

> NOMBRE DE DOSSIERS D'ALLOCATIONS MENSUELLES, TISF/AVS 2007 A 2010



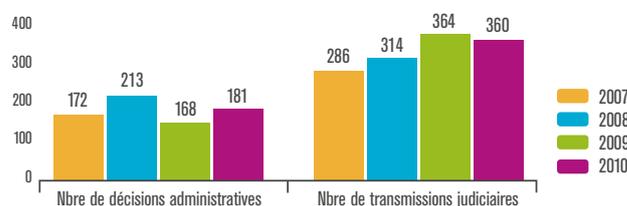
Le nombre de dossiers accordés en allocations mensuelles ou pour l'intervention d'une technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF*) ou d'une auxiliaire de vie sociale (AVS*) a augmenté par rapport à 2009, tout en restant cependant en dessous des niveaux constatés en 2007 et 2008.

> NOMBRE D'ADOPTIONS



En matière d'adoption, le nombre d'enfants adoptés en 2010 a diminué par rapport à l'année précédente, conformément à la tendance nationale. Sur les 12 enfants adoptés, 2 sont des pupilles de l'Etat.

> SUIVI DES SIGNALEMENTS



L'année se caractérise par une stabilisation du nombre de signalements transmis au Parquet. Celle-ci est due à l'effort réalisé par le service de l'aide sociale à l'enfance pour traiter un maximum de situations dans le cadre administratif (en application du principe de subsidiarité du judiciaire).

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Le service de la PMI est en charge de l'agrément et du suivi des assistants maternels (pour l'accueil de la petite enfance) et des assistants familiaux (qui agissent dans le cadre d'une mission de protection de l'enfance) et met en œuvre des actions de formation à leur profit. Au 31 décembre, on comptait 1 999 assistants maternels (représentant 6 645 places d'accueil, soit + 6,3% par rapport à 2009) et 633 assistants familiaux (représentant 1 347 places, soit + 5,8% par rapport à 2009). Des guides des professions d'assistants maternels et assistants familiaux ont été publiés en 2010. Par ailleurs, les 2^{es} Rencontres du placement familial se sont tenues le 9 novembre 2010 à Mortagne-au-Perche. Elles ont réuni près de 300 assistants familiaux du département et leur ont permis d'échanger sur des problématiques communes.

Les professionnels de la PMI accompagnent également les projets de création ou transformation des lieux d'accueil collectifs des enfants de moins de 6 ans. Ces derniers peuvent bénéficier pour leur fonctionnement d'une aide financière au démarrage, accordée par le Département. Cela a été le cas en 2010 d'une structure de 15 places qui s'est ouverte à Trun.

Au 31 décembre 2010, le département comptait 626 places en accueils collectifs soit, en y ajoutant les places proposées par les assistants maternels, un total de 7 271 places pour l'accueil de la petite enfance. Il atteint ainsi le ratio, généralement pris pour référence au niveau national, de 60 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans.



FOYER DE L'ENFANCE

Le foyer de l'enfance assure l'accueil, l'observation et la proposition d'orientation des mineurs pris en charge au sein de l'institution. Il fonctionne toute l'année, 24 h sur 24 h.

Une baisse de son activité a été observée cette année : 6 484 journées ont été réalisées, contre 6 750 journées en 2009. Toutefois, le nombre de mineurs accueillis a augmenté puisqu'il s'est élevé à 89 mineurs, contre 76 en 2009. La grande majorité des placements au sein du foyer (85 %) sont prononcés sur décision judiciaire. La moyenne d'âge des mineurs pour l'année 2010 est identique à celle de 2009, soit 12 ans et 6 mois.

2010 connaît une sensible augmentation des situations traitées dans le cadre du service d'astreinte : 594 situations en 2010 contre 527 situations en 2009. Une majorité de ces situations concerne des mineurs pris en charge au foyer de l'enfance, ainsi que des mineurs dans le cadre de placements familiaux.

CENTRE MATERNEL

Le centre maternel a pour mission l'accueil de femmes isolées en difficulté enceintes et/ou avec enfant(s). Il assure un hébergement et un accompagnement socio-éducatif au quotidien et œuvre pour l'insertion professionnelle ou sociale des femmes accueillies.

Le centre maternel a connu une année de forte activité. 29 familles ont été admises dont 5 en urgence.

Au total 104 personnes ont été présentes dont 44 mères et 60 enfants. Les modes d'accueil se sont diversifiés et des mères en grandes difficultés ont été accueillies. Afin d'aider l'équipe socio-éducatrice à adapter sa pratique face à ces nouvelles problématiques, il a été engagé une formation. De nouvelles actions ont été initiées afin de diversifier les outils d'évaluation des relations mères /enfants.



> Dépendance handicap



> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	72 733 110	77 719 382	81 274 234
Investissement	4 263 422	3 988 721	3 820 132
Budget total	76 996 532	81 708 103	85 094 366
Agents en ETP	62	59	59

La Direction dépendance handicap met en œuvre les actions en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, d'une manière transversale :

- ▶ le service des prestations sociales est en charge de la gestion des aides et prestations ;
- ▶ le bureau de la tarification a pour mission la fixation des budgets des établissements et services médico-sociaux, l'instruction et le suivi des projets de création ou extension d'établissements et services ;
- ▶ le bureau de l'accompagnement social et de la coordination est en charge du pilotage des schémas du handicap et des personnes âgées, de l'accueil familial, du suivi des centres locaux d'information et de coordination (CLIC) et du secrétariat du Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA).

Son activité se structure autour des deux objectifs du programme « dépendance handicap » :

- ▶ permettre le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie ;
- ▶ offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées.

Elle travaille en lien avec de multiples partenaires : associations, établissements et services médico-sociaux, maison départementale des personnes handicapées, Agence régionale de santé (ARS), service de la coordination des circonscriptions d'action sociale...

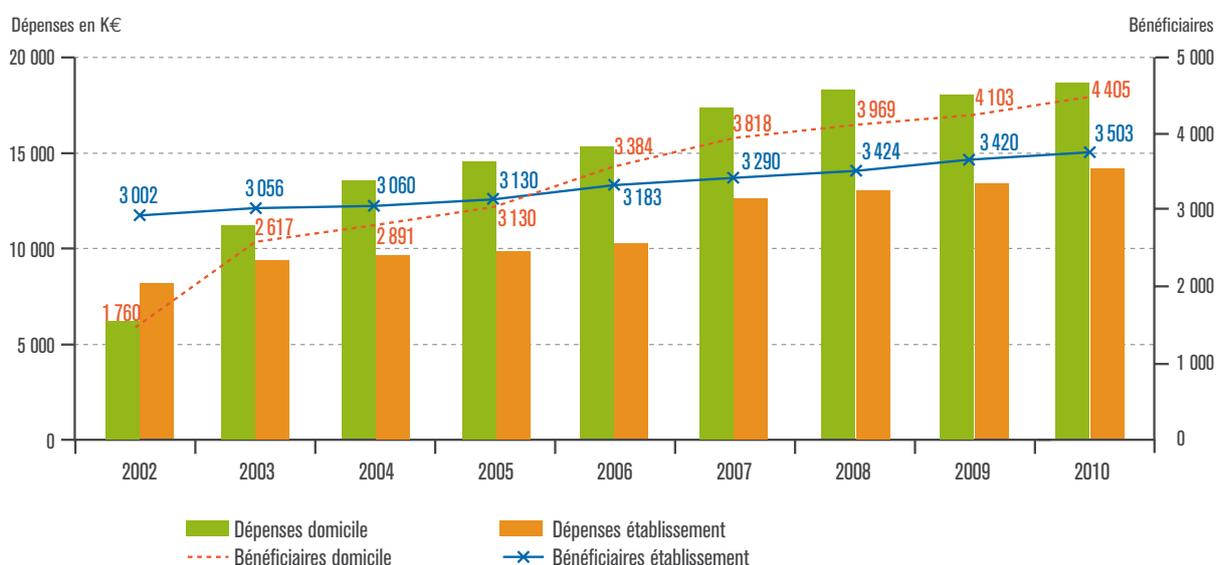
FAVORISER LE MAINTIEN A DOMICILE

MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile permet d'assurer le maintien à domicile de personnes âgées ayant besoin d'une aide pour les actes de la vie courante. L'instruction des demandes est effectuée par une équipe médico-sociale composée du médecin de la direction et des travailleurs sociaux « APA » du service de la coordination des circonscriptions d'action sociale.

L'APA a connu une évolution importante du nombre de bénéficiaires en 2010 : de 4 103 à 4 383 (+ 6,82%), sensiblement supérieure à celle constatée en 2009 (+ 3,38%). La charge financière (déduction faite des indus) a progressé de + 4,13% par rapport à 2009 (de 17,85 M€ à 18,59 M€).

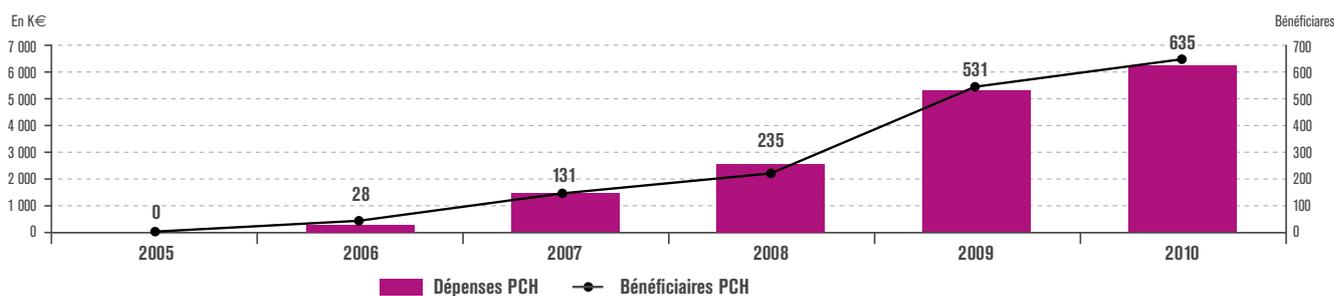
> EVOLUTION DE L'APA DE 2002 À 2010



MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les principales aides sont l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) et la prestation de compensation du handicap (PCH), qui a vocation à remplacer progressivement l'ACTP pour les handicaps les plus lourds. La montée en charge de la PCH s'est poursuivie en 2010, comme en témoigne la hausse encore importante du nombre de bénéficiaires (+ 19,5% en un an), en nette décélération toutefois par rapport à la hausse de 126% en 2009. Il en a résulté une augmentation de la charge financière de 20% en 2010 (de 5,02 M€ à 6,04 M€), faiblement compensée par la baisse du nombre de bénéficiaires de l'ACTP à domicile (- 2,3% en 2010).

ÉVOLUTION DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP 2005/2010



TARIFICATION DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Le Département contribue, via l'APA et la PCH, au financement des services d'aide à domicile. On compte dans l'Orne 9 services prestataires d'aide à domicile autorisés, dont les interventions couvrent l'ensemble du territoire. L'augmentation des dépenses nettes allouées a été limitée à + 2,2%. En 2010, le tarif horaire moyen des services d'aide à domicile autorisés est de 19,71 €, soit + 6,27% par rapport à 2009. Le Département ne manque pas d'appeler les services à une grande rigueur de gestion pour limiter les augmentations tarifaires qui peuvent être dissuasives pour les personnes âgées ou handicapées.

Au-delà de ces aspects financiers, le Département a souhaité consolider son partenariat avec les services d'aide à domicile. Il a travaillé avec eux à l'élaboration d'une convention, adoptée par le Conseil général lors de sa session du 4^e trimestre 2010, qui clarifie les modalités de ce partenariat et pose des engagements précis en termes de qualité du service rendu aux usagers.

ACCUEIL FAMILIAL DE PERSONNES ÂGÉES OU DE PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES

Le Conseil général délivre l'agrément des familles d'accueil, assure leur formation, garantit le suivi des personnes accueillies. Une campagne de communication sur l'accueil familial a été menée en 2010, notamment auprès des médecins généralistes du département, afin de favoriser une meilleure connaissance de ce mode d'accueil qui constitue une alternative intéressante à une entrée en établissement.

98 accueillants familiaux sont comptabilisés au 31 décembre 2010, représentant 145 places d'accueil. 114 personnes sont accueillies, à temps complet, partiel ou à titre temporaire, soit 80 personnes adultes handicapées et 34 personnes âgées.

Le bureau de l'accompagnement social et de la coordination a organisé six réunions d'information destinées aux postulants à l'accueil familial. Un plan de formation des accueillants familiaux a été élaboré.



OFFRIR DES FORMES D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTEES

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Le nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement a augmenté (3 503 contre 3 420 en 2009, soit + 2,43 %) et la charge, déduction faite des indus, est en progression de + 7,07 % sur un an (de 12,73 M€ à 13,63 M€). Cette augmentation s'explique par l'accroissement du nombre de bénéficiaires mais aussi par la hausse moyenne des tarifs dépendance et l'accroissement de la dépendance moyenne en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Ceci est un corollaire de la politique favorisant le maintien à domicile : les personnes entrant en établissement sont plus âgées, plus dépendantes et ont besoin de plus de soins.

Les personnes âgées peuvent par ailleurs bénéficier de l'aide sociale lorsque leurs revenus ne leur permettent pas de faire face au coût de l'hébergement en établissement. Ceci concernait 1 031 personnes en décembre 2010, pour une dépense de 10,72 M€. On note une évolution du nombre de bénéficiaires de + 4,78 %, et la charge continue de s'accroître (+ 7,82 %). Toutefois, les recettes (recours sur succession, puisque l'aide sociale peut faire l'objet d'une récupération sur l'actif successoral, et participations des personnes tenues à l'obligation alimentaire) sont également en hausse, de 3,28 %.



ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES

Le montant total engagé par le Département est demeuré relativement stable : 21,21 M€ contre 21,14 M€ en 2009. Les établissements d'accueil pour personnes handicapées sont, principalement, les foyers d'hébergement des travailleurs en établissements d'aide par le travail (ESAT) et les foyers occupationnels (FO). Le nombre de bénéficiaires est resté globalement stable, alors que le tarif moyen a augmenté pour les foyers ESAT (+ 3,24 %) et

pour les foyers occupationnels (+ 0,24 %). Les dépenses liées aux personnes accueillies en foyer d'accueil médicalisé (FAM) ou bénéficiant du régime de l'amendement Creton, ont par contre augmenté de façon importante, respectivement de + 55 % et + 72 %, en lien avec l'accroissement constant du nombre de bénéficiaires.

TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SOUTIEN AUX PROJETS

Concernant les établissements pour personnes âgées, 53 budgets de fonctionnement ont été fixés, correspondant à 4 450 places d'hébergement (EHPAD, accueil de jour, unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes) sur les 4 802 places autorisées. Les dépenses nettes allouées en section hébergement aux structures habilitées à l'aide sociale ont augmenté de 5,41 %. Cette évolution tient compte du financement de nouvelles places, des effets année pleine des créations 2009 et de l'humanisation des bâtiments. Les dépenses nettes allouées en section dépendance évoluent de 5,31 %. Les tarifs moyens supportés par le résident (tarif hébergement + tarif GIR 5-6) sont en hausse de 3,82 % soit 1,94 € de plus par jour en moyenne.

Plusieurs projets de création ou d'extension d'établissements ont été autorisés par le Président du Conseil général, conjointement avec le Directeur général de l'ARS : création d'un EHPAD de 80 places à Putanges-Pont-Ecrépin, extension de 17 places pour l'EHPAD de Glos-la-Ferrière... Ces autorisations permettront de parachever le maillage du territoire départemental. L'Orne se caractérise par un taux d'équipement en lits d'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) parmi les plus élevés au niveau national. Le Département a par ailleurs versé, en 2010, 3,5 M€ de subventions dans le cadre de son programme pluriannuel de soutien aux opérations de restructuration et de modernisation des EHPAD.

Une dizaine d'opérations de restructuration d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) se sont achevées en 2010, dont celle de l'EHPAD de Couterne, inauguré le 27 novembre 2010 par Alain Lambert, Président du Conseil général et Bertrand Maréchaux, Préfet de l'Orne.

Concernant les établissements pour personnes handicapées, 24 budgets de fonctionnement ont été fixés, correspondant à 445 places de foyers d'hébergement annexés aux ESAT (établissements et service d'aide par le travail), 43 places de sections annexes d'ESAT, 297 places de foyers occupationnels, dont 22 accueils de jour occupationnels et 4 places d'hébergements temporaires, 58 places de foyers d'accueil médicalisé (FAM) et 237 places en services d'accompagnement social à domicile (Service d'accompagnement à la vie sociale les SAVS et les services d'accompagnement médico-social pour les adultes handicapés, les SAMSAH). Les dépenses nettes allouées ont progressé de 3,06 % par rapport à 2009 avec l'effet des financements des nouveaux services SAVS, SAMSAH et du FAM « La Colline » ouvert en octobre 2010.

En application du schéma du handicap, le Département a autorisé la création d'un foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes de 24 places à Argentan et d'un foyer occupationnel de 16 places d'hébergement et 24 places d'accueil de jour à La Lande-Patry. Ces deux établissements ouvriront leurs portes à l'horizon 2013.

ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Adoption du schéma en faveur des personnes âgées et mise en œuvre du schéma départemental du handicap

Les travaux d'élaboration du schéma gérontologique 2010-2014 ont été finalisés au cours du 1^{er} trimestre 2010. Le projet de schéma a été approuvé par le Conseil général lors de sa séance du 24 septembre 2010.

La mise en œuvre du schéma du handicap 2008-2013 s'est poursuivie en 2010 à travers notamment l'autorisation de plusieurs projets visant à adapter l'offre d'hébergement aux besoins des personnes handicapées.

Soutien aux Centres locaux d'information et de coordination (CLIC)

5 CLIC couvrent l'ensemble du territoire départemental. L'enveloppe financière qui leur est allouée s'est élevée en 2010 à 236 000 €. L'expérimentation, mise en place en 2009, d'un dispositif d'accueil et d'écoute mutualisé, permettant d'assurer la continuité de l'accueil téléphonique des CLIC via un renvoi d'appels, a fait l'objet d'une évaluation. Le bilan étant positif, le financement du poste de l'agent du CLIC du Pays d'Alençon affecté à cette mission a été prorogé.



Le Comité départemental des retraités et des personnes âgées (CODERPA)

L'assemblée plénière du CODERPA a eu lieu le 14 décembre 2010 et a rassemblé les représentants des organisations et associations de personnes âgées du département. Autre temps fort de l'année 2010, la publication du 2^e numéro de la lettre du CODERPA « les pages séniors 61 » consacré principalement au passage de la télévision au tout numérique. Le Conseil général s'est impliqué auprès de France-télé-numérique pour apporter une large information auprès des personnes âgées. Cette publication a été adressée directement aux bénéficiaires de l'APA à domicile.



> Cohésion sociale

Le programme cohésion sociale poursuit les deux objectifs opérationnels suivants :

- > répondre aux problématiques globales d'insertion par une offre diversifiée et adaptée ;
- > favoriser l'accès et le maintien dans le logement.

> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	36 258 256	38 646 931	42 441 413
Investissement	1 369 650	1 947 270	1 927 750
Budget total	37 627 906	40 594 201	44 369 163
Agents en ETP	142	145	143,5

AIDES À LA PIERRE ET POLITIQUE DE LA VILLE

LE LOGEMENT

Le service de la cohésion sociale est en charge du suivi et de l'animation des aides à la pierre dans le cadre de plusieurs dispositifs :

	2008	2009	2010
Aide à la réhabilitation			
Nombre de logements	80	227	115
Montants engagés	108 000 €	280 500 €	174 000 €
Acquisition-amélioration			
Nombre de logements	4	2	27
Montants engagés	24 500 €	7 000 €	224 000 €
Prêts locatifs aidés (PLA) Intégration			
Nombre de logements	1	8	9
Montants engagés	5 500 €	193 240 €	49 500 €
Prime départementale d'amélioration de l'habitat (PDAH)			
Nombre de logements	39	55	44
Montants engagés	71 048 €	86 012 €	60 678 €
Programmes sociaux thématiques			
Nombre de logements	20	7	14
Montants engagés	90 715 €	184 166 €	75 680 €

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION PAR L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT (PDIHL)

Copiloté avec l'Etat, il est issu de la fusion en 2010 du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées et du schéma d'accueil d'hébergement et d'insertion.

Le service s'est investi en partenariat avec l'Etat dans le pilotage des groupes de travail et des actions liées :

- > à la précarité énergétique ;
- > au logement des personnes âgées et/ou handicapées (travail sur le logement intergénérationnel) ;
- > à la lutte contre l'habitat indigne (signature du Programme d'intérêt général de Putanges-Pont-Ecrépain).

Il a aussi participé à la mise en œuvre des Commissions de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX), coprésidées par l'Etat et le Département, qui ont pour vocation de prévenir les situations d'expulsion du logement. L'installation de ces commissions sur chaque territoire permet de définir des interventions concertées pour des situations complexes qui mobilisent l'ensemble des acteurs.

LES GENS DU VOYAGE

Le Département participe au financement, en fonctionnement et en investissement, des aires d'accueil. Le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2010-2016 a été signé et le programme d'actions d'insertion (accès aux droits et santé – insertion sociale et professionnelle – scolarisation et accompagnement scolaire) lancé.

LA POLITIQUE DE LA VILLE

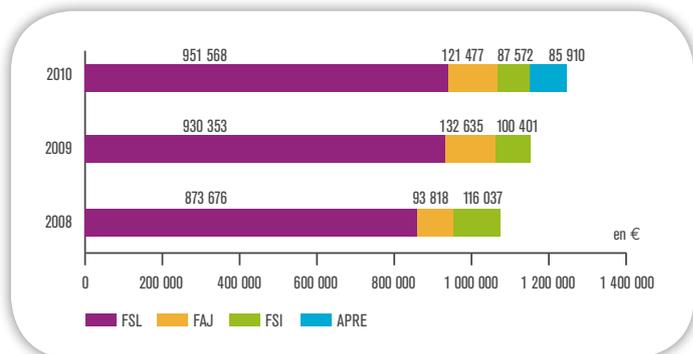
Le Département accompagne les opérations de reconstruction menées par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) sur les sites d'Alençon, Argentan et Flers. Les sommes engagées ont progressé de façon sensible en 2010 et se sont élevées à 580 000 € contre 535 000 € en 2009, portant sur 116 logements (107 en 2009).

Il participe également aux instances des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) et à l'instruction des subventions.

FONDS D'AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES (FAFI)

Le service de la cohésion sociale est en charge de la gestion administrative, comptable et financière des aides du Fonds social logement (FSL), du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), du Fonds social d'insertion (FSI) et de l'Aide pour le retour à l'emploi (APRE). Le traitement des demandes est effectué sur les quatre territoires d'action sociale, par le secrétariat FAFI de chaque circonscription.

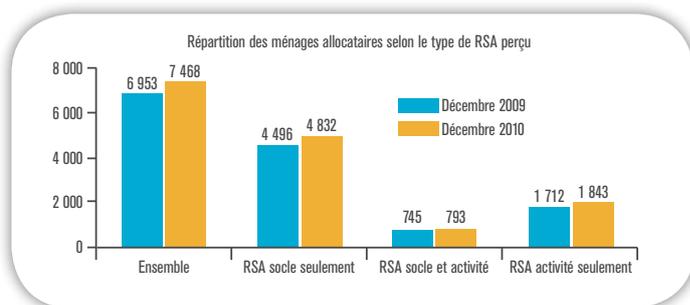
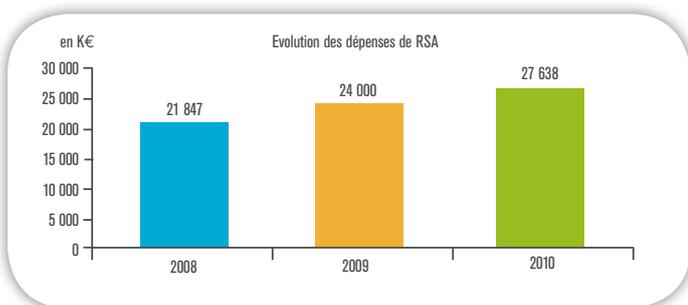
Une démarche de révision des règlements intérieurs de ces fonds a été lancée, afin de maîtriser une charge en constante augmentation : 2010 a vu aussi la refonte du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et la proposition d'un plan d'action en direction des jeunes en difficulté.



REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

La mise en œuvre du RSA s'est poursuivie, impactant toujours fortement l'activité du service, ainsi que des circonscriptions d'actions sociales qui travaillent en lien avec lui.

La dépense globale d'allocation entre 2008 et 2010 a crû de 27 % et de 15 % de 2009 à 2010. Le nombre de ménages bénéficiaires du RSA a augmenté sur un an de 7,4 %, passant de 6 953 à 7 468 ménages, parmi lesquels 4 832 bénéficiaires du seul RSA socle (ex-RMI).



Les dossiers examinés par le Conseil général en vue de permettre l'examen d'un droit éventuel au RSA ont crû de plus de 425 % (rappel : + 106 % en 2009), soit 6 081 dossiers en 2010.

Ils portent pour l'essentiel sur la vérification de la soumission aux droits et devoirs, l'examen des dossiers des entrepreneurs qui sollicitent le RSA, le recouvrement de créances alimentaires et la prise en compte des capitaux placés ou les dossiers d'étudiants. Par ailleurs le nombre de dossiers examinés en Commission RSA s'élève à 5 133 (+ 12 % par rapport à 2009).

Les dossiers relevant du contentieux poursuivent leur accroissement avec :

- pour les recours administratifs : + 13 % en 2010
- pour le contentieux devant la CDAS ou le tribunal administratif : + 71 % en 2010
- pour les fraudes : + 127 % en 2010.

Le montant des indus pris en charge par le Conseil général a baissé de 78 %, du fait de la simplification du recouvrement par la Caisse d'allocations familiales (CAF) des prestations indues (fongibilité des prestations). Les remises de dette accordées ont également baissé de 65 %.

Le nombre de personnes soumises aux droits et devoirs prévu par la loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active (droit à un accompagnement social et professionnel adapté ; obligation de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création d'une activité ou les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle) constitue le socle en faveur duquel le Conseil général met en œuvre une politique d'accompagnement et d'insertion. Le taux d'orientation de ces personnes est de 58 %, se répartissant en 75 % en orientation sociale et 25 % en orientation professionnelle. L'accompagnement social de ces publics est mis en œuvre par les référents sociaux des circonscriptions d'action sociale qui mobilisent différents outils (élaboration des parcours d'insertion, mobilisation des fonds d'aides FSI et APRE) pour concourir à l'atteinte des objectifs validés par les commissions RSA.

DISPOSITIFS D'INSERTION

Ces dispositifs sont mis en œuvre par le bureau de l'insertion.

LES TEMPS FORTS 2010 :

- la signature en juin du Pacte territorial d'insertion, par le Conseil général, l'Etat, le Conseil régional et Pôle emploi, le premier en Basse-Normandie ;
- le lancement en décembre du Comité local emploi formation du Bocage. Une extension est prévue en 2011 sur trois autres territoires ;
- la participation au service public pour l'emploi ;
- mise en œuvre de plateformes locales d'information sur les dispositifs d'aide à la mobilité : covoiturage, location de véhicule... ;
- l'organisation avec l'Etat du forum départemental de l'insertion par l'activité économique en septembre 2010 avec pour objectif de faciliter les passerelles vers les entreprises ;
- la préparation d'un forum départemental des services d'aide à la personne.

LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DE L'INSERTION SE DÉCLINE AUSSI À TRAVERS LES ORIENTATIONS DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION :

- les marchés publics Primo insertion et Accompagnement vers l'Emploi ;
- les actions de préparation au permis de conduire et les actions d'insertion sociale (suite à appel à projet) ;
- préparation d'un marché public pour la mise en place d'un chéquier transport ;
- la mise en place de nouvelles actions individuelles à visée sociale (FSI) ;
- l'élaboration d'un cahier des charges « accompagnement renforcé d'exploitants agricoles ».



BILAN DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION 2010 :

- budget exécuté : 2 452 669 € ;
- 2 450 bénéficiaires dont 82% sur les actions à visée professionnelle ;
- 560 personnes ont été salariées d'une structure d'insertion par l'activité économique ;
- sorties : 9% de reprises d'emploi en CDI ou CDD de plus de 6 mois, 25% de reprises d'emploi courte durée (CDD moins de 6 mois, intérim, CESU) ;
- 63 personnes ont participé à la préparation au permis de conduire : 85% de réussite au code et 70% à la conduite.

GESTION DES CONTRATS AIDÉS :

- 465 conventions contrat d'accompagnement dans l'emploi dans le secteur non marchand (90% en ateliers et chantiers d'insertion) ;
- 29% des sorties vers emploi ou la formation ;
- 20 contrats initiatives emploi signés dans les entreprises.

> Santé

En matière de santé, le Conseil général agit quotidiennement. Ses actions permettent ainsi de traverser des étapes difficiles dans la vie, de trouver un soutien extérieur, moral, médical ou matériel, pour anticiper une difficulté ou la surmonter.

PETITE ENFANCE

Le département enregistre une relative stabilité des naissances au service de la PMI, avec des nuances en fonction des territoires.

Circonscription	2006	2007	2008	2009	2010
Alençon	822	852	767	788	787
Argentan	581	567	569	592	581
Flers	952	973	928	967	975
Mortagne-au-Perche	839	856	850	843	778
TOTAL	3 194	3 248	3 114	3 190	3 121

L'organisation de ces bilans est une priorité du service de PMI car, dans un département rural comme l'Orne, nombre de cantons ne dispose pas de lieux de consultation PMI. Le nombre important de consultations spécialisées demandées témoigne du rôle fondamental d'un dépistage précoce des difficultés d'évolution du jeune enfant, afin de lui permettre de poursuivre une scolarité dans les meilleures conditions possibles.

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES DIFFICULTÉS DES TRÈS JEUNES ENFANTS AU CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE POLYVALENT DE L'ORNE (CAMSP)

Le CAMSP dispose de 4 antennes, à Alençon, Flers, Argentan et Mortagne-au-Perche. En 2010, il a suivi 560 enfants (dont 64% de moins de 3 ans). Les contacts avec le CAMSP, sur orientation de la PMI, sont principalement liés à des troubles du comportement, une situation de vulnérabilité familiale ou des retards de développement moteur.

OPÉRATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Centre de lutte antituberculeux

Le nombre de déclarations de tuberculose dans le département est de 16 (13 en 2009). Le service départemental a effectué une enquête épidémiologique dans l'environnement proche du patient pour 10 situations.

Consultations de dépistage anonyme et gratuit du Virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et des hépatites

- > Nombre d'entretiens réalisés au centre de dépistage : 1 330 ;
- > Dépistage VIH : 717 ;
- > Dépistage hépatite C : 719 ;
- > Dépistage hépatite B : 629.

Consultations avancées du centre anticancéreux François Baclesse

Nombre de consultations individuelles à Alençon et Flers : 410 (358 patients).

Réorientation des consultations de dépistage d'Alençon vers des consultations de suivi de patients dont le diagnostic de cancer a été posé : consultations prises en charge et organisées par les services hospitaliers concernés.

> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	3 040 539	3 136 500	2 925 002
Investissement	243 591	263 689	75 019
Budget total	3 284 130	3 400 189	3 000 021
Agents en ETP	36,5	37	34

DÉPISTAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS D'ÉVOLUTION DU JEUNE ENFANT

Bilans du dépistage en école maternelle (enfants de 3 – 4 ans) :

577 séances ont eu lieu dans toutes les écoles maternelles publiques et privées du département ; 3 106 enfants ont été vus par le médecin PMI ou la puéricultrice. Au cours de ces bilans, ont pu être dépistés :

293 problèmes ophtalmologiques > 9,4% des enfants

153 problèmes d'audition > 4,9% des enfants

266 problèmes de langage > 8,5% des enfants

91 problèmes de comportement nécessitant une consultation CMP > 2,9% des enfants

> Dépistage des cancers

Les temps forts 2010 :

- > la poursuite de la sensibilisation grand public avec la compagnie théâtrale « bleu 202 », qui rencontre toujours un vif succès ;
- > la communication élargie dans tous les sites publics ainsi que les commerces (mars et octobre) ;
- > les permanences dans tous les hôpitaux du département ;
- > la préparation de l'appel d'offres pour le renouvellement du mammobile, afin de faire bénéficier la population ornaise d'un équipement encore plus performant.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Mammographies	2008	2009	2010
Total	13 568	16 145	14 091
50/74 ans	11 868	14 583	14 091
40/49 ans	1 700	1 562	0
Taux de participation 50/74 ans	54,2%	66,55%	62%



Le taux de participation de la population cible 50/74 ans s'est maintenu en 2010 à un niveau élevé de 62%. Le mammobile permet ainsi au plus grand nombre de femmes d'avoir accès au dépistage.

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

	2008	2009	2010
Nombre de tests réalisés	17 806	17 558	17 306

La première évaluation de la participation au dépistage du cancer colorectal (INVS colo) fait apparaître l'Orne au 10^e rang des départements français avec un taux de 44,3%, plaçant l'Orne en tête en Basse-Normandie.

- > Taux de dépistage départemental : 44,3%
- > Taux de dépistage régional : 38,3%
- > Taux de dépistage national : 34%



Par la
compagnie
Bleu
202

Rire pour
prévenir

Spectacle Débat...

... sur la prévention et les dépistages des
cancers du **sein** et **colorectal**,

avec la
présence des
professionnels
de santé.

02 33 81 60 00



Entrée libre

Avancer, c'est notre nature

Mission **Economie Finances**



A l'attention des élus du Conseil général et des services du Département, le pôle économie finances doit apporter une observation précoce, voire en temps réel, pour faciliter la gestion la plus adaptée au moment et préparer l'avenir du territoire ornaïs.

Les grandes tendances

Les programmes

> DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- L'observatoire territorial
- Zones d'activités

> ACTION ÉCONOMIQUE

- Aides aux entreprises
- Filière équine

> ACTION TOURISTIQUE

- Aides au tourisme
- Partenariats touristiques

> EQUILIBRE FINANCIER

Ainsi, le pôle économie finances a su conjuguer en 2010 tant l'innovation dans ses modes opératoires que la valorisation des actions entreprises.

La mission technologies de l'information et de la communication a assuré l'ingénierie des opérations suivantes :

> par deux appels à projet en faveur de l'installation de **télécentres**, l'Orne est devenue une terre de télétravail offrant une opportunité au développement de l'emploi ;

> la 2^e opération **Orne Internet haut débit pour tous** a apporté à 2 100 foyers le haut débit par le satellite ;

> l'étude du **Schéma directeur d'aménagement numérique** (SDAN 61) privilégiant la montée en débit du territoire couplée à une desserte optique.

En sus de sa vocation initiale de construction de données statistiques pour alimenter une analyse approfondie des forces et faiblesses du territoire, l'Observatoire territorial a réalisé deux rendez-vous. Ces moments d'interrogation à destination des élus du département et des professionnels concourent à l'enrichissement d'une réflexion partagée sur le devenir de l'Orne.

Dans le même sens, l'Observatoire a conduit une consultation auprès des Ornaïs pour l'actualisation du **Projet pour l'Orne à l'horizon 2020**. Près de 3 000 réponses ont permis d'évaluer l'opinion générale des Ornaïs.

Le développement économique et touristique ainsi que la mission filière équine ont apporté, à leur tour, un conseil renouvelé et un soutien renouvelé à tous les acteurs du territoire, avec l'appui de deux partenaires privilégiés : Orne développement et le Comité départemental du tourisme.

En termes d'accompagnement dans la gestion, le service des finances a maintenu la qualité financière et comptable du Département. Celle-ci a été saluée par la Chambre régionale des comptes au cours de son contrôle de gestion (délai de paiement moyen de 16 jours / taux d'intérêt moyen payé de 2,16% / taux de retour et de rejet des mandats inférieurs à 1%).

➤ Développement harmonieux du territoire

La mission technologies de l'information et de la communication (TIC-SIG) a pour objectif d'apporter des solutions aux demandes des usagers pour l'accès à Internet et à la téléphonie mobile.



➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	10 863 534	10 491 412	10 967 920*
Investissement	812 671	1 127 677	2 263 823
Budget total	11 676 205	11 619 089	13 231 743
Agents en ETP	4,5	5	4,5

* Ce montant comprend la contribution du SDIS (9,04 M€ en 2010)

➤ Opération Orne Internet haut débit pour tous

Le Conseil général, par décision du 11 juin 2010, a reconduit pour six mois l'opération « Orne Internet haut débit pour tous ». Sont financés aux particuliers et mairies non couverts par l'ADSL ou le WIMAX, les kits de connexion relatifs à un abonnement par satellite à Internet.

Cette opération a permis le financement de 211 kits de connexions pour 83 531 €. Sur les deux opérations, le Conseil général a permis à 2 100 foyers de recevoir le haut débit pour un coût global de subventions de 836 000 €.

➤ Hot line Internet

La mission technologies de l'information et de la communication facilite les relations entre les usagers et les opérateurs. Elle renseigne les usagers sur les modes d'accès à Internet présents localement et sur celui qui apparaît le plus adapté à la situation du demandeur. Ainsi, en intervenant auprès des opérateurs, certaines lignes téléphoniques ont été rendues éligibles à l'ADSL.

➤ Très haut débit

Les communes rurales, pour désenclaver et dynamiser leur territoire, ont besoin d'un accès au très haut débit. Le Département a donc engagé une démarche pour l'élaboration du schéma directeur d'aménagement numérique de l'Orne (SDAN61).

Ce schéma, qui pourrait mobiliser 50 M€ de crédits du Département sur les 10 prochaines années, propose le développement d'infrastructures numériques sur le territoire notamment au service des Ornais ne bénéficiant pas d'une connexion Internet de qualité.

➤ L'Orne terre de télétravail

L'appel à projet Nomades100 sur les télécentres a permis de financer deux sites : à Bellême et à Vimoutiers.

➤ Téléphonie mobile

Les deux nouveaux pylônes de téléphonie mobile situés sur les communes du Chalange et des Tourailles, financés à hauteur de 59 277 € par le Département, sont équipés par les trois opérateurs de téléphonie mobile. Ils pourront recevoir la technologie 3G, de même que les 19 sites de téléphonie mobile déjà mis en place par le Département.

Dans un souci constant d'amélioration de la couverture 2G (GSM) du territoire ornais, le Conseil général participe à l'enquête effectuée par la DATAR pour inventorier les zones restant à traiter après l'achèvement de l'opération « Zones blanches ».

➤ Système d'information géographique (SIG)

Dans le cadre du pôle géomatique normand, qui regroupe les grands producteurs et utilisateurs d'informations géographiques numériques en Basse-Normandie, le Conseil général participe à l'acquisition mutualisée d'une orthophotographie régionale, dont la prise de vue est programmée pour l'été 2011. Le Département participe à hauteur de 59 400 € sur deux ans (coût global estimé à 450 000 € HT).

Un projet de réalisation d'une plate-forme Internet de mise à disposition des grands référentiels géographiques est à l'étude. Cet outil permettra la consultation simple des cartes par tout utilisateur.



L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL

Outil d'analyse, initié dans le cadre de l'élaboration du «Projet pour l'Orne à l'horizon 2020», l'observatoire territorial a pour objectif d'être un outil prospectif d'aide au pilotage des politiques départementales.

Son activité quotidienne se concentre sur quatre domaines : la fourniture de données statistiques et cartographiques, la réalisation d'études, la participation à des réflexions et l'animation. Il répond aux demandes des élus et des services du Département. L'observatoire s'appuie sur les données (statistiques, études cartographies et autres analyses), issues des pôles du Conseil général et des organismes ou partenaires : CDT, Orne développement, CAUE, ODC, Services de l'Etat, Région, Chambres consulaires, Pays, INSEE...

L'activité 2010 de l'Observatoire a été marquée par la consultation menée auprès des Ornais dans le cadre de l'actualisation du Projet pour l'Orne à l'horizon 2020. Près de 3 000 réponses ont permis d'évaluer l'opinion générale des Ornais sur l'action du Conseil général et de mieux cerner leurs préoccupations.

Autre temps fort, l'organisation de deux Rendez-vous de l'Observatoire qui ont réuni 120 élus et professionnels :

- le 7 mai 2010, sur le thème du transport dans l'Orne. Trois spécialistes ont abordé les enjeux du transport et de la mobilité, le transport de marchandises et le transport de voyageurs.
- le 17 décembre 2010, sur le thème de l'adéquation entre la jeunesse, l'emploi et les formations dans l'Orne avec l'intervention de la Mission locale d'insertion des jeunes de L'Aigle-Mortagne-au-Perche.

Les demandes d'accompagnement formulées auprès de l'Observatoire sont croissantes (60 en 2010 contre 20 en 2009). Elles concernent des données statistiques en lien avec la population et la réalisation de cartes.

ZONES D'ACTIVITÉS

➤ **385 182 € de subventions ont été attribuées pour cinq zones devant générer l'aménagement de 16 ha.**

Le montant des paiements pour 2010 s'est élevé à 500 000 € intégrant les dossiers antérieurs.

L'implication du Département dans les syndicats mixtes d'aménagement de zones d'activités s'est traduite par un soutien de 105 895 € au syndicat mixte du pôle équipementier automobile de Flers, 40 644 € au syndicat mixte du parc d'activités de Sées et 13 777 € au syndicat mixte des parcs d'activités de Cerisé-Arçonay.

INGÉNIERIE TERRITORIALE

Dans le cadre de l'accompagnement du Conseil général à la mise en œuvre du programme européen LEADER 2007/2013, dix projets ont été financés en 2010, pour un montant de 51 279 €, répartis comme suit entre les territoires :

- Pays du Bocage : deux projets pour un montant de subvention de 16 000 €
- Pays d'Alençon : trois projets pour un montant de subvention de 9 100 €
- Pays d'Argentan et Pays d'Auge ornais : un projet pour un montant de subvention de 4 172 €
- Pays du Perche : quatre projets pour un montant de subvention de 22 007 €.

Le Conseil général intervient par ailleurs en faveur des communes qui effectuent des travaux dans le bâtiment abritant la mairie. 37 subventions ont été accordées en 2010, pour un montant de 724 747 € contre 20 dossiers en 2009.

Le Conseil général soutient également les syndicats mixtes de formation. En 2010, 201 515 € ont été versés au Centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne (CMFAO) et 51 158 € à l'Institut supérieur de formation (ISF).

Les cinq Pays de l'Orne ont bénéficié du soutien du Conseil général à hauteur de :

- 69 428 € pour le Pays d'Alençon
- 65 256 € pour le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornais
- 76 871 € pour le Pays du Bocage
- 64 511 € pour le Pays du Perche
- 41 235 € pour le Pays d'Ouche.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Le marché passé avec le Cabinet REVITALIS a permis l'installation effective en 2010 de cinq professionnels de santé : trois dentistes (Vimoutiers, Briouze et Le Merlerault) et deux médecins (Le Merlerault et Longny-au-Perche). Un 6^e est en cours d'installation.

En 2010, neuf maisons médicales ont été créées sur le Département et deux pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA) ont été subventionnés (Gacé et L'Aigle). Celui de Gacé est opérationnel.

> Action économique

AIDES AUX ENTREPRISES



Cette action est principalement constituée par la mobilisation de fonds départementaux : le fonds de développement économique (FDDE) en faveur de l'immobilier d'entreprise, le fonds départemental aux très petites entreprises (FDTPE) et l'aide aux commerces (OCMA, subventions aux communes et bonifications aux artisans commerçants).

Au titre du FDDE, en 2010, 13 opérations ont été aidées pour un montant de subventions de 1 137 507 €, portant sur une prévision de création de 261 emplois et le maintien de 177 emplois. Le montant des paiements réalisés en 2010 s'élève à 1 296 533 € intégrant des dossiers antérieurs.

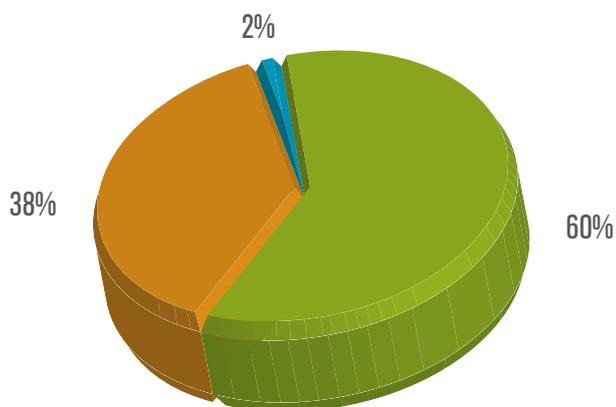
Au titre du FDTPE, 88 dossiers ont été retenus, 36 en développement et 52 reprises, soit une avance accordée d'une durée moyenne de cinq ans et d'un montant moyen de l'ordre de 20 750 €. Ainsi, 19 emplois créés et 73 emplois repris ont été soutenus. Le montant des paiements réalisés en 2010 s'élève à 1 728 823 € intégrant des dossiers antérieurs.

> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	1 943 053	2 122 784	2 191 619
Investissement	3 803 370	3 600 879	3 473 059
Budget total	5 746 423	5 723 663	5 664 678
Agents en ETP	3	3,5	3,5



> AIDES ÉCONOMIQUES ACCORDÉES EN 2010



- FDDE
(Fonds de développement économique)
- FDTPE
(Fonds départemental aux très petites entreprises)
- COMMERCE

FILIERE ÉQUINE

La politique « cheval » du Département concerne deux domaines : le domaine sportif et le domaine élevage pour un montant global réalisé en fonctionnement et en investissement de 613 439 €.



La part fonctionnement s'établit à 376 300 €.

Le domaine sportif totalise avec 256 800 € de dépenses environ 68% des dépenses de fonctionnement. Il a permis la réalisation de grands concours qui ont rassemblé un nombre important de spectateurs néophytes ou initiés. Ainsi l'épreuve indoor Caval'Orne à Alençon, les concours internationaux d'attelage, de concours complet ou d'endurance ont connu un vif succès.

Le soutien à l'élevage représente 74 500 € de dépenses soit environ 20% des dépenses de fonctionnement. Il a notamment porté sur une étude consacrée aux chevaux perchérons, qui mobilise les acteurs de cette filière chère au cœur des Ornais.

Au plan de la promotion touristique et culturelle de la filière, 45 000 € ont été attribués à l'association pour le développement et le rayonnement du Haras national du Pin.

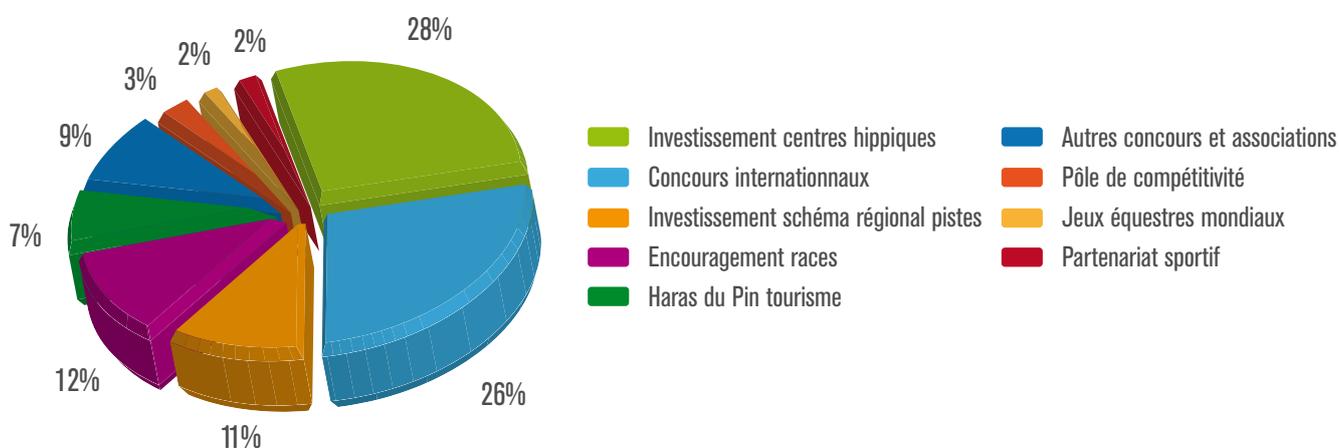
La part investissement s'établit à 237 139 €. Ces aides ont accompagné la création et la rénovation de 6 centres équestres, ainsi que la réalisation de 7 infrastructures propres aux haras d'entraînement.

Notons qu'en 2010, la filière équine s'est à nouveau distinguée car les chevaux trotteurs ornais ont remporté les prix les plus prestigieux.

> Quelques données chiffrées

- ▶ **secteur sport** : depuis la politique d'aide aux investissements mise en place en 2000 : 84 dossiers de demandes ont été instruits pour un montant total d'aides versées de 736 000 €, bénéficiant pour 2/3 à des centres équestres ornais.
- ▶ **secteur courses** : l'enveloppe annuelle moyenne de 100 000 € a permis de soutenir l'investissement dans 71 structures.

> AIDES A LA FILIERE EQUINE



> Action touristique

> Moyens

AIDES AU TOURISME

En 2009, le bilan de la politique d'aide à l'hébergement touristique est le suivant :

- meublés de tourisme et chambres d'hôtes : 13 aides ont été accordées pour un montant de subventions de 154 606 €. Les dossiers labellisés « charme » représentent 70% du total des opérations. Par ailleurs, 6 de ces 13 dossiers ont bénéficié de la majoration de l'aide au titre des thématiques « qualité environnementale » et/ou « accessibilité aux personnes à mobilité réduite ».
- hôtellerie de plein-air : 2 campings dont une aire naturelle ont bénéficié d'un montant global de subvention de 32 399 €. Le montant des paiements s'est élevé à 175 808 € intégrant des dossiers antérieurs.
- hôtellerie-restauration : 12 dossiers ont été retenus pour un montant de subventions de 135 337 € dont :
 - 2 à la restauration, dont 1 avec accès aux personnes handicapées ;
 - 4 à l'hôtellerie ;
 - 5 dossiers labellisés « Charme » ;
 - 1 dossier qualifié de « projet exceptionnel ».

Le montant des paiements s'est élevé à 213 303 € intégrant des dossiers antérieurs.

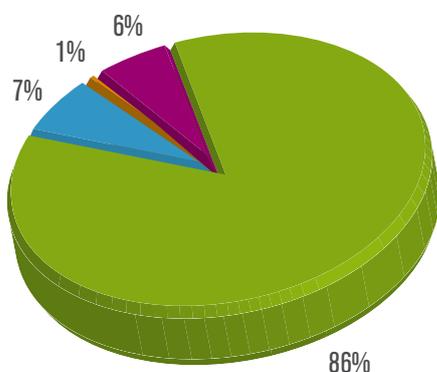
BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	2 256 202	1 923 936	1 912 614
Investissement	445 210	976 884	523 326
Budget total	2 701 412	2 900 820	2 435 940
Agents en ETP	1	1	1



PARTENARIATS TOURISTIQUES :

Pour 2010, les partenariats représentent 86% de l'enveloppe consacrée au tourisme. Il s'agit du Comité départemental du tourisme, Gîtes de France, Clévacances, Logis de France et Loisirs Accueil Orne (LAO).

> AIDES AU TOURISME ACCORDÉES EN 2010



- Partenariats
- Gîtes chambres d'hôtes
- Hôtellerie de plein air
- Hôtellerie restauration

Equilibre financier

Pour le service des finances, 2010 a été l'année du contrôle de gestion de la Chambre régionale des comptes qui s'est déroulé d'avril à septembre traitant des sept années antérieures (2003 à 2009 inclus).



Comme à l'accoutumée, le service des finances a assuré la préparation budgétaire des quatre réunions trimestrielles du Conseil général, comprenant les trois décisions modificatives, le compte administratif 2009, le dossier de débat d'orientation budgétaire ainsi que le budget primitif 2011.

L'observatoire de la fiscalité et des ressources effectue un suivi juridique et budgétaire des différentes grandes recettes. Ainsi, pour 2010, il est constaté un bon niveau de recettes : 294,61 M€ (+ 8,80 M€ / + 3,08%), grâce notamment à une reprise des droits d'enregistrement et la compensation du RSA par l'Etat.

Le service établit une situation financière hebdomadaire, actualise sa prospective budgétaire sur la base des propositions des services permettant une meilleure appréhension de l'évolution de la fiscalité, de la capacité d'investissement, de l'évolution de la dette et l'équilibre financier prévisionnel.

La gestion par la performance est arrivée au stade de l'évaluation. Entre-temps, la budgétisation, la ventilation des enveloppes par programmes, l'informatisation des indicateurs de performance ont été conduites. De plus, les rapports à l'Assemblée sont dorénavant présentés par mission/programme LOLF.

Des statistiques d'activité et de gestion destinées aux tableaux de bord du contrôle de gestion et d'objectifs (CGO) sont élaborées mensuellement.

Un travail d'examen de l'ensemble des marchés du Département, en concertation avec les principaux services acheteurs, a permis, suite à l'adoption de la nouvelle nomenclature CPV au 1^{er} janvier 2010 et au changement de seuils au 1^{er} mai 2010 de finaliser une réflexion pour un meilleur regroupement de l'achat public par famille d'achat.

Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	996 544	803 106	1 070 364
Investissement	531 078	1 279 791	6 348
Budget total	1 527 622	2 082 897	1 076 712
Agents en ETP	8,5	8,5	8,5

En 2010, 40 202 mandats et 15 676 titres ont été émis. En légère baisse (- 1,2%) par rapport à 2009 mais en hausse de 8,3% pour les titres (14 469 en 2009). Toutefois, la qualité comptable reste d'un bon niveau puisque le taux de retours vers les services reste faible et inférieur à 1% (retours : 0,73% / rejets : 0,66%). De même, le délai global de paiement moyen est de 16 jours inférieur de trois jours à celui de 2009. En dehors des contentieux, les intérêts moratoires versés en 2010 s'élèvent à 15 328 €. Ils ont été multipliés par trois par rapport à 2009. Cette situation s'explique par la réduction à 30 jours du délai de paiement maximum autorisé sur les marchés.

L'annuité d'amortissement 2010 (20,62 M€) a varié de 0,6 M€ par rapport à 2009 (20,01M€).

Les intérêts payés au titre de la gestion de trésorerie se sont élevés à 104 736 € en 2010, grâce à une gestion quotidienne tendant à la trésorerie dite zéro (165 095 € en 2009). Toutefois, le taux moyen Eonia de 0,43% (0,7% en 2009) a contribué à ce résultat favorable.

Les engagements pluriannuels de la collectivité, tant pour les autorisations de programme (AP), (subventions en annuité ou travaux en cours) que pour les autorisations d'engagement (AE), représentent les montants suivants :

AP/CP	2009	2010	2011	≥2012
Voté	83 750 700	84 179 605	70 690 320	204 287 446
Réalisé	69 913 869	66 657 176		
Total : 2011 à 2016 = 274 977 766€				

AE/CP	2009	2010	2011	≥2012
Voté	5 386 227	5 619 974	5 556 726	3 510 918
Réalisé	4 930 388	5 380 981		
Total : 2011 à 2014 = 9 067 644€				

La dématérialisation, entreprise avec la Direction départementale des finances publiques via le logiciel « Hélios » (bulletins de salaires des assistantes familiales, titres de recettes, mandats...) a fait l'objet d'études pour une évolution des procédures pouvant être dématérialisées à l'avenir.

Les déclarations fiscales des budgets annexes, des honoraires versés aux professions libérales, de FCTVA, de DGE, le suivi des neuf régies d'avances ou de recettes ont été assurées.



L'ORNE

M A G A Z I N E



ECONOMIE
LE DÉPARTEMENT
À LEURS CÔTÉS
PAGES 10 - 11



BALADE
FRANÇOIS MOREL :
SUR LES LIEUX
DE L'ENFANCE
PAGES 24 - 25



TRANCHES DE VIE
CHANTAL THOMASS,
SON BONHEUR EST
DANS LE PERCHE
PAGE 30

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Département investit

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

Mission **Présidence** **Direction générale**

Vigilance sur les grandes réformes nationales, maîtrise des dépenses de fonctionnement et modernisation des outils de communication au cœur de l'activité 2010.

Les grandes tendances

Les programmes

> PRÉSIDENTE

- Conseil à la réforme territoriale et aux affaires institutionnelles
- Courrier

> GESTION GÉNÉRALE

- Fonctionnement des Assemblées
- Communication

> GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Effectifs et masse salariale
- Formation
- Amélioration des conditions de travail
- Bureau recrutement formation

> CONSEIL ET AUDIT

- Conseil et contrôle de gestion
- Assistance juridique

> Présidence

CONSEIL À LA RÉFORME TERRITORIALE ET AUX AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

Temps forts 2010 :

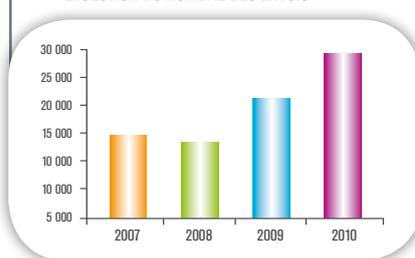
- > le suivi en temps réel de l'activité parlementaire relative à la réforme territoriale, à la mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle et aux débats sur l'évolution des allocations de solidarité ainsi que l'analyse de leurs incidences pour le Département de l'Orne.
- > un travail de veille et de propositions pour essayer notamment de faire évoluer la réglementation des amortissements des subventions d'équipements et assurer une meilleure lisibilité des comptes des Départements et une lecture rapide du « reste à charge » des Départements en matière d'allocations individuelles de solidarité.

COURRIER

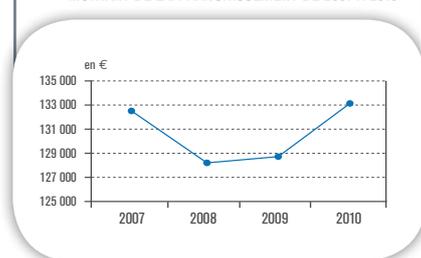
Pour l'année 2010, l'activité relative aux courriers générés par les services du Département a été la suivante :

- > 81 400 lettres réceptionnées et enregistrées ;
- > 127 600 envois affranchis ;
- > 187 300 documents mis sous pli.

> ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ENVOIS



> MONTANT DE L'AFFRANCHISSEMENT DE 2007 À 2010



➤ Gestion générale

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	2 648 952	2 528 980	2 653 910
Investissement	0	0	0
Budget total	2 648 952	2 528 980	2 653 910
Agents en ETP	16,5	14	14

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels

- accompagner les Conseillers généraux et gérer leur statut, notamment en matière d'indemnités, de retraite, de frais de déplacement, de logistique, en liaison avec les éventuelles autres collectivités où ils exercent un mandat ;
- ouvrir et valoriser l'entité départementale en favorisant la visite commentée des locaux, notamment en direction du public scolaire.

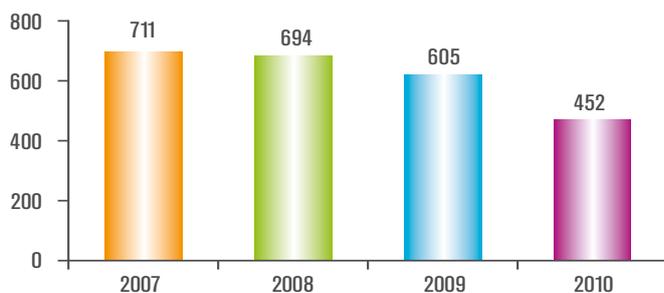
La direction des affaires générales des assemblées (DAGA) a entamé un programme de scannage des délibérations de la Commission permanente, du Conseil général ainsi que des recueils administratifs. Ce travail permet de répondre aux demandes par l'envoi de documents numériques, et ainsi de limiter les tirages papiers et le linéaire réservé aux archives. En 2010, 7 051 documents ont été traités.

Ce travail concerne :

- les années 2000, 2001, une partie de l'année 2007, 2008, les années 2009 et 2010 pour la Commission permanente, soit 3 912 documents ;
- les années 2008, 2009 et 2010 pour le Conseil général, soit 683 documents ;
- l'année 2009 à partir du mois de juillet et l'année 2010 pour les recueils des actes administratifs, soit 2 456 documents.

➤ FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION PERMANENTE

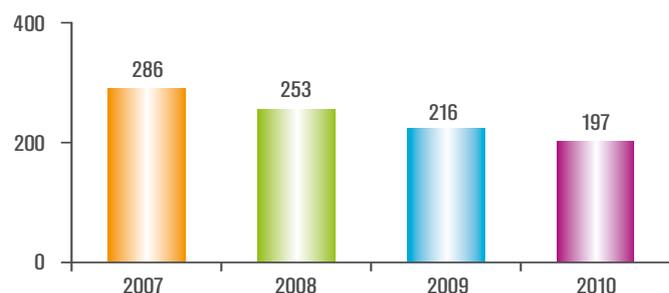
➤ Nombre de rapports examinés



En 2010, la Commission permanente a tenu 11 réunions au cours desquelles 452 rapports ont été examinés (605 en 2009). La rationalisation de la présentation des rapports a permis de diminuer le nombre de documents édités.

➤ FONCTIONNEMENT DU CONSEIL GENERAL

➤ Nombre de rapports examinés



Au cours de l'année 2010, l'Assemblée départementale s'est réunie 4 fois en séance publique et a été saisie de 197 rapports. Là encore, la rationalisation de la présentation des rapports a permis de diminuer le nombre de documents édités.

COMMUNICATION

Gagner en proximité auprès des usagers, gagner en notoriété pour l'Orne sont les deux grands objectifs poursuivis par la direction de la communication : une équipe qui accompagne les projets dans une grande transversalité avec les élus, les agents du Département et les partenaires.

Missions :

- accompagner, expliciter, valoriser les décisions et les actions portées par l'Assemblée départementale ;
- informer les usagers des services que la collectivité propose, faciliter l'accès à cette information ;
- promouvoir l'image de l'Orne à l'extérieur ;
- intervenir en amont de certains projets mis en œuvre par les pôles pour mieux atteindre les objectifs attendus (information/adhésion) ;
- intégrer la communication interne confiée en septembre avec application effective en 2011.



Temps forts 2010 :

- la conception, l'écriture et la réécriture du nouveau site Internet du Conseil général et du golf de Bellême ;
- une augmentation du nombre de visiteurs uniques sur Tavidado, le blog des 11-15 ans (nombre de visiteurs x 4 entre janvier et décembre 2010) ;
- une augmentation de la fréquentation des expositions proposées à l'Hôtel du Département (avec L'Orne vue du ciel : nombre de visiteurs x 10 durant l'été 2010) ;
- l'organisation du premier rendez-vous des Ornais de Paris à l'Hôtel du Département ;
- la promotion de nouveaux événements : Orne en Chœurs, sportifs de haut niveau à l'honneur... ;
- une participation record aux réunions d'information sur les dépistages des cancers (400 personnes au théâtre d'Alençon) ;
- un nombre croissant de communiqués de presse et un meilleur séquençage des envois (200 par an) améliorant les retombées presse ;
- l'accompagnement du projet Orne horizon 2020 avec enquête jointe à l'Orne magazine et la création d'un blog dédié ;
- l'accompagnement de la démarche engagée dans le domaine de la démographie médicale avec participation à des rendez-vous avec les internes de médecine ;
- le renforcement de la signalétique pour mieux marquer le partenariat du Conseil général sur des manifestations sportives notamment (achat d'une arche et d'oriflammes aux couleurs de l'Orne) ;
- l'achèvement des travaux d'indexation de photos pour la photothèque (plus de 5 000 clichés indexés) ;
- la mise en place de nouveaux marchés publics ;
- une activité croissante au sein du service.

La boîte à outils :

Le web et le multimédias :

Les sites gérés par la direction de la communication : www.orne.fr, www.tavidado.orne.fr, www.ornais-de-paris.org et gestion des boîtes mail contact sur ces sites.

Le print (selon les supports : écriture, réécriture, prises de vue, choix iconographique, suivi des maquettes, envoi...) : **L'Orne Magazine pour les Ornais** (4 n°/an/140 500 ex/n°), **Territoires en actions pour les élus de l'Orne** (4 n°/an/7 000 ex/n°), affichage abribus (20 campagnes/an), affichettes, brochures d'information (1 200 supports écrits, réécrits ou relus et suivi de maquette), rapport d'activité, kit de bienvenue adressé à toutes les personnes nouvellement installées dans l'Orne (3 000/an), participation à l'édition et souscription de l'ouvrage Orne vue du ciel, du dictionnaire de poche pour les 6°.

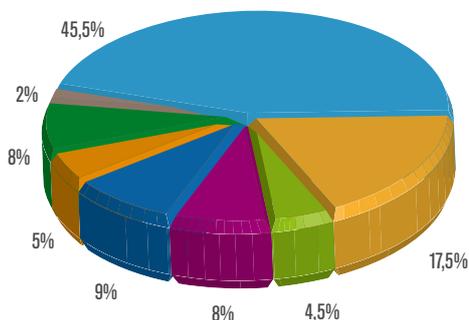
Les événements (selon les rendez-vous en appui ou en charge de l'organisation, promotion, gestion des fichiers invités et du protocole) :

Orne en Chœurs, soirées dépistage des cancers, rencontre des assistants familiaux, cérémonie jeunes majeurs, 4 expositions à l'Hôtel du Département avec pilotage du comité ad hoc, inaugurations, réceptions de chantiers, Pierres en lumières, concert privé Terminus à La Luciole, journée du patrimoine à l'Hôtel du Département... Participation à des événements sur stand ou espace VIP : Caval'Orne, Concours complet d'équitation au Haras du Pin...

La presse : panorama de presse quotidien, organisation des points presse, rédaction des communiqués, relation avec les journalistes. Partenariat avec la presse écrite autour de l'opération classes presse.

Les objets de communication : objets, trophées et coupes à l'image du Conseil général de l'Orne.

➤ RÉPARTITION PAR GRANDS SUPPORTS



- Edition (Orne Magazine, territoires en actions, dictionnaires...) 45,5 %
- Web (refonte, développements, actualisation de Orne.fr, tavidado, golf de Bellême...) 17,5 %
- Événements majeurs (Orne en Chœurs, Pierres en lumières) 4,5 %
- Réseaux (Ornais de Paris, OrneLink, nouveaux arrivants) 8 %
- Partenariat presse (Convention Normandie TV, Classe presse) 9 %
- Affichage, signalétique 5,5 %
- Objets de communication 8 %
- Communication interne 2 %

➤ Gestion des ressources humaines

EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Les effectifs (agents du centre de gestion compris) étaient de 1 448 agents (ou 1 376,07 équivalents temps plein [ETP]) au 31 décembre 2010 contre 1 451 (soit 1 377,32 ETP) au 31 décembre 2009, ce qui représente une diminution de 0,21 %.

Cependant, hors effectifs du centre de gestion qui correspondent à des emplois temporaires, l'effectif du Département de l'Orne a progressé de 6 agents passant de 1 379 à 1 385 soit une augmentation de 0,44 %.

Dans le même temps, la masse salariale correspondante (salaires + charges patronales + coût du centre de gestion) est passée de 49,486 M€ pour 2009 à 50,305 M€ pour 2010.

L'année 2010 met ainsi fin aux différentes vagues de transfert dues à l'acte II de la décentralisation après plusieurs années de fortes augmentations, les effectifs retrouvent une quasi stabilité.

En effet, hors agents transférés et personnels du centre de gestion, l'évolution annuelle des effectifs n'est que de 3 agents contre 26 en 2009.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	42 258 821	44 898 804	46 395 523
Investissement	16 199	12 352	10 541
Budget total	42 275 020	44 911 156	46 406 064
Agents au 31/12 en ETP	24	26	26,5

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels



EFFECTIFS EN ETP AU 31 DÉCEMBRE PAR MISSION SUR LE PÉRIMÈTRE D'ACTION DU DÉPARTEMENT (Y COMPRIS CENTRE DE GESTION)

MISSIONS et BUDGETS ANNEXES (BA)	2009	2010	DIFFERENCE entre 2009 et 2010
Mission générale	64,09	64,20	+ 0,110
Mission économie finances	19	16,70	- 2,30
Mission aménagement-environnement et BA du laboratoire départemental de l'Orne, de la régie des transports et du service d'assistance aux intercommunalités	408,83	417,17	+ 8,34
Mission jeunesse culture	335,70	330,90	- 4,80
Mission patrimoine logistique et BA du Golf de Bellême	126,73	125,22	- 1,51
Mission sanitaire sociale et BA du Foyer de l'enfance, du Centre maternel, de la Régie des cancers	400,91	401,91	+ 1
Maison départementale des personnes handicapées	6,50	6,50	-
Syndicat départemental de l'eau	7,70	8,60	+ 0,90
TOTAL GENERAL	1 369,46	1 371,20	+ 1,74
SERVICES EXTERIEURS	7,86	4,87	- 2,99
TOTAL GENERAL	1 377,32	1 376,07	- 1,25

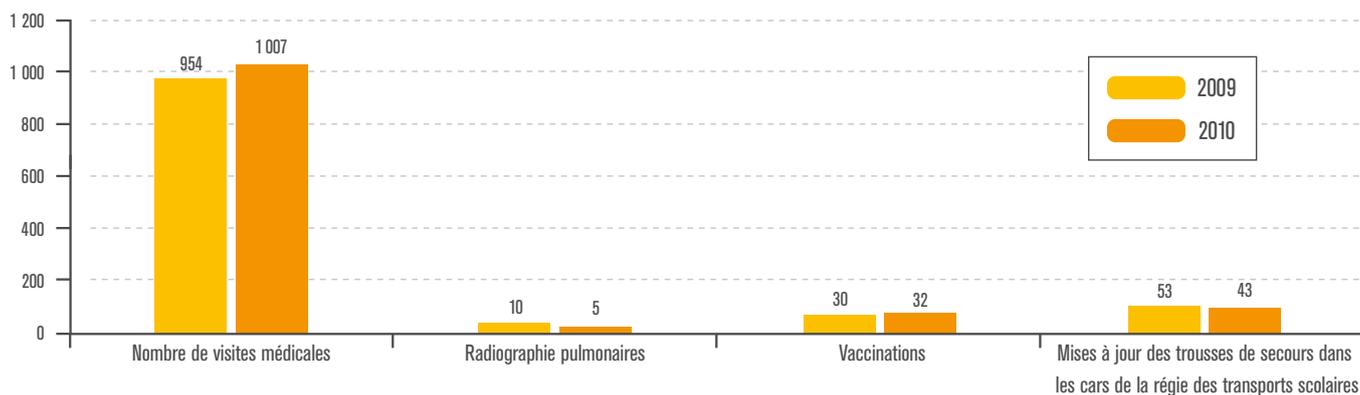
L'augmentation des effectifs de la mission aménagement environnement est due à la réintégration de 3 agents du Parc, à l'arrivée de 2 agents issus des transferts de compétences et la réaffectation de 3 agents venant de la mission jeunesse culture (agents des collèges).

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

Chargés de la protection de la santé et de l'intégrité physique des agents départementaux, les deux médecins du centre de gestion ont assuré en 2010 les visites médicales des agents, radiographies pulmonaires, vaccinations, ainsi que les mises à jour des trousse de secours dans les cars de la régie des transports scolaires.

➤ RÉPARTITION DES MISSIONS DES MÉDECINS DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET PROFESSIONNELLE



BUREAU SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Chargé de mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité sur les différents lieux de travail du Conseil général, le bureau sécurité et prévention a mené les actions suivantes :

- suivi du document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- sécurité incendie : exercices d'évacuation sur différents sites.

STATISTIQUES ACCIDENTS :

Le bureau sécurité prévention a recensé 74 accidents de travail qui ont fait l'objet d'analyse pour les plus graves.

AMENAGEMENTS DE POSTE :

40 postes de travail ont été analysés et ont ainsi permis d'améliorer sensiblement les conditions de travail.

INFORMATION - COMMUNICATION :

Le livret d'accueil sécurité prévention et le guide conduite de véhicules ont été publiés, distribués et mis en ligne sur intranet.

Une information sur le nouvel étiquetage des produits chimiques a été mise en ligne.

Le bureau sécurité prévention a, par ailleurs, été sollicité à titre de conseil pour l'achat de mobiliers de bureau et de matériels ainsi que sur des prescriptions en matière de consignes de sécurité.

ACTION SOCIALE

	2009	2010
Nombre d'agents ayant sollicité le bureau d'action sociale	145	189
Nombre de prêts sociaux accordés	12	11
Montant des prêts sociaux accordés	15 376 €	13 590 €
Montant des subventions sociales accordées (centres aérés, colonies, gîtes...)	16 055 €	16 930 €
Nombre d'enfants ayant bénéficié d'au moins une subvention sociale	187	192

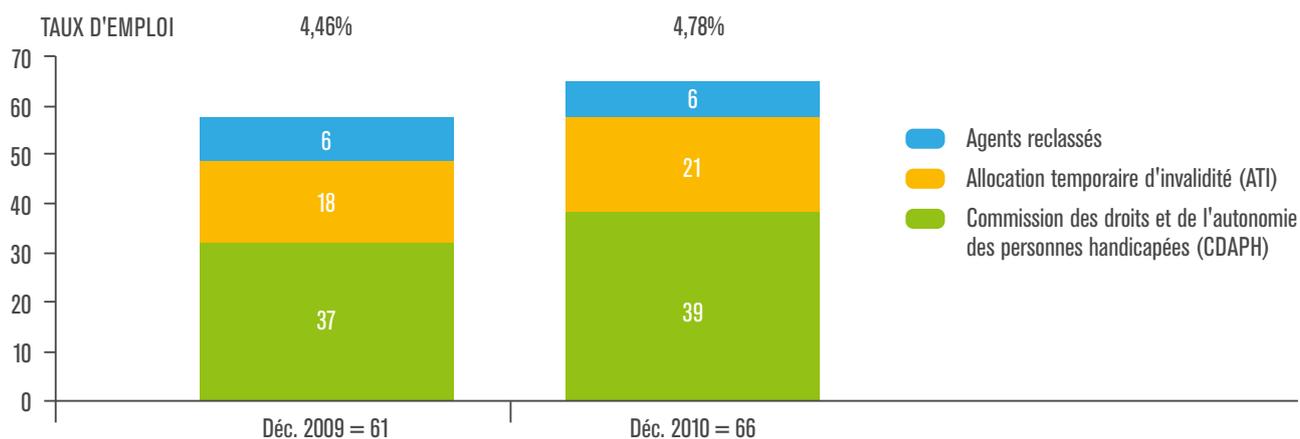
INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES :

En 2010, le taux des personnes handicapées employées par le Département atteint 4,78% se rapprochant ainsi toujours plus du taux réglementaire de 6%.

En 2010, le Conseil général a financé différentes actions en faveur de l'insertion des personnes handicapées au sein de la collectivité pour un montant de 44 770 € (aménagement de postes, formations reclassement...).

38 059 € ont été pris en charge par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

➤ EVOLUTION DU NOMBRE D'AGENTS RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPEES



BUREAU RECRUTEMENT FORMATION

Recrutement	2010
Nombre de jurys	68
Nombre de personnes ayant bénéficié d'au moins un contrat centre de gestion	163 (dont 43 ATEC)
Nombre de candidatures spontanées traitées	736

En 2010, on remarque une diminution du nombre de recrutements/mobilités des travailleurs sociaux ayant conduit à une baisse du nombre de recrutements.

Formation	2009	2010
Nombre de thématiques demandées	260	292
Nombre de demandes de formation	1 114	1 341
Nombre d'annulations de participation	118	134
Nombre de jours de formation proposés	2 061	1 943
Nombre d'agents ayant participé à une formation d'intégration	45 (dont 35 C)	23 (dont 19 C)
Coût total de la formation	189 786 €	191 585 €

Deux actions ponctuelles ont été conduites dans le domaine de la formation outre toutes les participations à des stages « catalogue » : la formation au management des responsables de circonscription et de leurs adjoints, et la préparation au permis Poids Lourds des agents chargés des routes.

> Conseil et audit

CONSEIL ET CONTRÔLE DE GESTION



> Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	532 244	485 841	395 061
Investissement	0	0	0
Budget total	532 244	485 841	395 061
Agents en ETP	10	10	9,5

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels

Les missions du contrôle de gestion se décomposent en deux parties :

POUR LE CONTRÔLE DE GESTION EXTERNE :

- > le suivi régulier des partenaires ayant reçu au moins 23 000 € de subvention s'est poursuivi en 2010. Ainsi, une cinquantaine d'analyses financières a été réalisée et diffusée auprès des services ;
- > 12 études financières relatives à des demandes de garantie d'emprunt ou pour analyses ponctuelles ont été menées en accompagnement avec les services ;
- > la préparation des dossiers pour le contrôle de la Chambre régionale des comptes ;
- > une première expérience autour de l'e-administration a été menée avec succès.

POUR LE CONTRÔLE DE GESTION INTERNE :

- > la finalisation de la conception des 86 indicateurs de performance dans le cadre du projet d'adaptation de la LOLF à la gestion départementale ainsi que l'informatisation de ces mêmes indicateurs au sein d'un entrepôt de données informatiques ;
- > l'actualisation continue du tableau de bord du Président et du Directeur général des services et le développement de l'analyse des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations ;
- > la conduite de l'audit relatif aux charges salariales et le lancement de l'audit de la gestion du courrier ;
- > la constitution d'annexes comptables dans le cadre du compte administratif 2009 ;
- > l'élaboration du présent rapport d'activité.

CONSEIL DES MAIRES

L'activité du bureau reste stable. Sur les 505 communes du département, 291 ont eu recours au service, soit 57,62%. Il s'agit prioritairement en proportion des communes de l'arrondissement d'Alençon (74 %), suivies des communes de l'arrondissement d'Argentan (53%) puis de Mortagne-au-Perche (49%).

Sur les 53 communes de + de 1 000 habitants, 39 ont sollicité le service (73%), 63% des communes de 500 à 1 000 habitants et 54% des communes de moins de 500 habitants.

201 nouvelles affaires donnant lieu à rédaction de conventions ont été traitées (216 en 2009). Les communes ont toujours un réel besoin dans ce domaine.

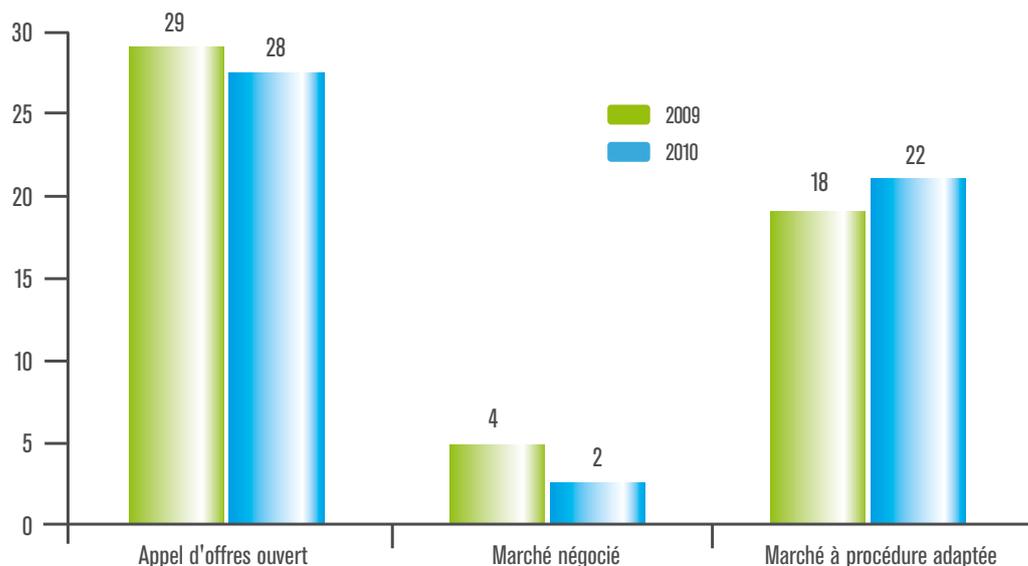
Le service est intervenu pour une seule procédure d'expropriation et n'a eu aucune demande d'aide à la rédaction de mémoire contentieux (les communes ont désormais pratiquement toutes une assurance protection juridique).

ASSISTANCE JURIDIQUE

MARCHES PUBLICS :

En matière de marchés publics, 52 procédures concernant 164 marchés ont fait l'objet d'un contrôle par le bureau des affaires juridiques. Il s'agit exclusivement des marchés supérieurs à 90 000 €.

➤ NOMBRE DE PROCÉDURES NOTIFIÉES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2010



Seules ces trois natures juridiques de procédures ont été utilisées en 2010 comme en 2009.

CONTENTIEUX - CONSEIL

Le bureau des affaires juridiques a traité une vingtaine de dossiers contentieux et ce principalement devant les juridictions administratives. Trois nouveaux contentieux ont été ouverts en 2010. Le Département a obtenu six jugements favorables, un mitigé et un jugement défavorable.

Des projets transversaux ont été menés :

- dématérialisation des actes : mise en œuvre de la transmission, par voie électronique, des arrêtés soumis au contrôle de légalité (paramétrage du logiciel, réalisation des guides utilisateurs et formations aux agents de la DRH et du PSS) ;
- formations assurées, en interne, auprès des agents rédacteurs de délibérations (plus d'une centaine d'agents formés notamment sur la motivation des délibérations) et auprès des assistantes familiales (droit de la famille) ;
- préparation des décisions liées au renouvellement de l'Assemblée départementale de mars 2011 (délégations à la Commission permanente et au Président suivi de la gestion des représentations des Elus dans les diverses commissions et organismes extérieurs) ;
- veille juridique : en partenariat avec la DRH, la réforme du compte-épargne-temps et la loi relative à la rénovation du dialogue social ;
- suivi de la gestion des dossiers de protection fonctionnelle des agents victimes d'agression (neuf dossiers ouverts en 2010, trois condamnations d'agresseurs et un classement sans suite pour des faits de 2009 à 2010) ;
- collaboration avec la direction des systèmes d'information et de l'informatique (DSII) et les référents de chaque pôle en vue de la régularisation en cours des formalités à accomplir auprès de la CNIL.

Le bureau des affaires juridiques a été saisi de 1 282 questions (+ 14% par rapport à 2009).

Mission Patrimoine Logistique



Les missions du Pôle patrimoine logistique sont essentiellement orientées vers les services internes du Conseil général afin d'améliorer leur outil de travail et leur environnement professionnel.

Les grandes tendances

Les programmes

> BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

- Gestion immobilière

> EQUIPEMENTS ET SERVICES

- Equipements numériques
- Centre d'information et de documentation
 - Achats logistique
 - Assurance
 - Golf de Bellême
- Matériels et équipements

L'année 2010 s'est inscrite dans la continuité des démarches déjà engagées en 2009.

POUR LES PROPRIÉTÉS ET BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

- > inscrire le fonctionnement du Conseil général dans les principes du développement durable ;
- > réaménager certains bâtiments départementaux afin d'offrir des locaux rationnels et adaptés aux besoins actuels et modernes des personnels ;
- > démarrer le plan collège avec la mise en réhabilitation de cinq collèges (voir mission jeunesse culture) ;
- > vendre les bâtiments devenus inutiles pour le Conseil général.

POUR LES MISSIONS SUPPORTS

- > assurer au quotidien une qualité de service optimale des moyens dans le domaine des équipements numériques (ordinateurs, téléphones, copieurs, fax) ;
- > acheter au meilleur coût les équipements et fournitures nécessaires au bon fonctionnement des services ;
- > organiser avec les services référents de nombreuses manifestations totalisant l'accueil de plus de 21 000 visiteurs au quartier Lyautey avec la mise en place d'expositions accessibles, y compris le dimanche après midi.

Par ailleurs, l'intégration du Parc départemental de l'équipement a été effective au 1^{er} janvier 2010 avec l'intégration pour le pôle de 20 nouveaux agents gérant une flotte totale de 443 véhicules (véhicules légers, fourgonnettes, camions et tracteurs).

➤ Bâtiments et propriétés départementales

Le service des bâtiments départementaux a en charge les actions de construction, rénovation, entretien et maintenance des bâtiments et propriétés du Département. De plus, il pilote le plan collèges (voir mission jeunesse culture).

Les objectifs sont de garantir la conformité des bâtiments aux exigences réglementaires et d'en conforter la performance environnementale.

En 2010, les travaux de construction du nouveau centre d'exploitation routière à Flers ont été terminés. Ce projet, à forte connotation développement durable, comprend notamment une chaufferie bois.

Au cours de l'année, ont également été rénovés les locaux du centre d'exploitation routière de Mortagne-au-Perche et de nouveaux locaux au centre d'exploitation routière de Putanges-Pont-Ecrepin ont été construits.

Sur le site de l'Hôtel Département, ce sont de nouveaux locaux qui ont été aménagés pour le bureau de la gestion du parc PC et hot line de la direction des systèmes de l'information et de l'informatique, afin de répondre aux contraintes de livraison de matériels et de donner un espace de travail adapté à cette unité.

Le service a géré divers travaux d'entretien ou d'amélioration des locaux occupés par le Conseil général.

En 2010, des locaux ont pu ainsi être aménagés au Theil-sur-Huisne pour le service de la protection maternelle et infantile.

Par ailleurs, ont été suivis les travaux effectués par la SAGIM dans le quartier de Perseigne à Alençon pour installer tous les agents de la circonscription d'action sociale.

La maintenance consiste aussi à assurer les contrôles de sécurité des bâtiments.

GESTION IMMOBILIÈRE

Les transferts de propriété ont porté essentiellement sur les ventes d'immeubles devenus vacants comme l'ancienne caserne de gendarmerie de Sées, les anciens centres d'exploitation routière d'Athis-de-l'Orne et Putanges-Pont-Ecrepin, une maison située avenue Basingstoke à Alençon. La recette globale représente 662 557 €.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	3 428 759	3 103 956	2 469 696
Investissement	3 477 019	5 446 499	1 769 519
Budget total	6 905 778	8 550 455	4 239 215
Agents en ETP	40	32	28,5

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels



Enfin, le centre technique des espaces verts est chargé, directement ou avec des entreprises spécialisées par marchés à bons de commande, de l'entretien des espaces verts des sites du Conseil général, collèges compris. En 2010, le service a obtenu le label « 3 feuilles » après avoir signé la charte d'entretien des espaces publics qui écarte complètement l'utilisation des produits phytosanitaires.

Chiffres-clés de l'activité 2010 : 28 procédures formalisées de consultation, 96 marchés signés dont 4 en lots groupés à une entreprise générale ou groupement d'entreprises.

Les dépenses de loyers, hors casernes de gendarmerie, ont diminué de près de 31% en passant de 454 230 € en 2009 à 314 197 € en 2010. Cette baisse est due à l'achat en décembre 2009, des deux immeubles affectés aux circonscriptions d'action sociale d'Argentan et de Flers, loués précédemment à Orne Habitat.

➤ Equipements et services

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2008	2009	2010
Fonctionnement	6 149 956	7 831 776	7 498 638
Investissement	1 886 811	1 803 668	1 626 588
Budget total	8 036 767	9 635 444	9 125 226
Agents en ETP	59,5	101	98

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels ; par simplification comptable, tous les agents du Parc DDE transféré ont été affectés à cette mission à compter de 2009. Ils seront ventilés en 2011.

Il faut avant tout assurer au quotidien une bonne qualité de service des moyens mis à disposition, en téléphonie et informatique pour les 1 500 agents du Conseil général répartis sur 40 sites :

- équipements informatiques 1 400 ordinateurs • 670 imprimantes • 50 Fax • 70 copieurs • 160 équipements actifs réseaux • 90 logiciels ;
- équipements téléphoniques 18 Autocoms • 1 100 postes téléphoniques • 400 téléphones mobiles ;
- assurer la hotline téléphonique (1 200 appels) et suivre les demandes d'intervention des services déposées dans l'intranet (1 700 demandes en 2010) ;
- suivre les travaux sur les différents sites et assurer la réinstallation des services en informatique et téléphonie lors des déménagements.

LES TEMPS FORTS 2010 :

- la mise en œuvre de sept nouveaux marchés télécom pour les liaisons informatiques, la téléphonie fixe et mobile avec un doublement de la flotte de mobiles (400) ;
- la régie dans les salles de réunion et lors de manifestations extérieures ;
- la préparation du cahier des charges pour la construction d'une nouvelle salle de serveurs, destinée à héberger le futur Datacenter ;
- la modernisation de la salle des serveurs du bâtiment Leveneur avec l'installation d'une nouvelle climatisation et l'augmentation de l'alimentation électrique de 30%.

MODERNISATION DES PROCÉDURES :

- la création du blog du développement durable ;
- la sécurisation par certificats électroniques du transfert des actes dématérialisés vers la préfecture ;
- l'équipement des travailleurs sociaux, d'ordinateurs portables avec possibilité d'accéder à leurs ressources informatiques en mobilité, notamment depuis les lieux de permanence ;
- la dématérialisation des bulletins de salaire aide sociale à l'enfance (ASE) transmis au Payeur ;
- la mise en place d'un logiciel de gestion du RSA avec import des données CAF et MSA ;
- l'accompagnement de l'informatisation de la Maison du Handicap ;
- la récupération des données générées par les tachygraphes numériques installés dans les cars de transports scolaires ;
- la réalisation d'un fichier d'échange dématérialisé pour l'envoi des données destinées au site web sur les transports de la région Basse-Normandie www.commentjyvais.fr ;

EQUIPEMENTS NUMERIQUES



20 agents de la direction des systèmes d'information et de l'informatique (DSII) affectés à ce programme support, ont pour mission d'accompagner les directions dans la voie de la modernisation des procédures et de la rationalisation des moyens afin de maîtriser les coûts.

- l'intégration sur le site orne.fr d'informations cartographiques sur les conditions de circulation en période hivernale ;
- l'accompagnement de la mission TICE pour les collègues de l'Orne, et du conseil en architecture des réseaux et des serveurs, notamment l'extension du réseau informatique de l'université sur le site universitaire et la convention Adria-tic pour accéder au réseau du rectorat ;
- le suivi des projets d'évolution et de l'intégration dans notre structure pour les 90 logiciels différents installés sur nos serveurs en relation avec les utilisateurs et les éditeurs ;
- l'informatisation du centre technique matériels et équipements (CTME), suite au transfert du Parc DDE avec notamment la gestion de l'atelier, la flotte des véhicules, et la mise en réseau des automates des pompes à essence dans les agences.

MODERNISATION ET OPTIMISATION DES MOYENS :

- la mise en place de serveurs virtuels pour réduire la consommation électrique et faciliter la reprise d'activité sur incident ;
- la mise en place d'une nouvelle solution de sauvegarde mixte disque et bande de grande capacité pour répondre à l'évolution des besoins des cinq prochaines années ;
- l'installation d'un équipement cœur de réseau pour centraliser le routage, « redondé » sur un site distant pour une meilleure sécurité ;
- l'installation de nouveaux matériels (10 serveurs, 365 microordinateurs, 45 imprimantes, 3 autocoms, 155 téléphones fixes) ;
- la suppression progressive des imprimantes individuelles remplacées par des systèmes d'impressions moins coûteux, mutualisés et en réseau.

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

FONCTION ACCUEIL

21 067 visiteurs se sont présentés à l'Hôtel du Département au Quartier Lyautey (11 663 en 2009) dont 8 336 personnes pour visiter les expositions (dont 2 500 les dimanches après-midi). L'activité correspond notamment à :

- l'accueil des groupes (élus, groupes scolaires...) pour visite du Conseil général (Hôtel de Guise et Quartier Lyautey) et participation à l'organisation des manifestations et des expositions ;
- la gestion des réservations des salles de réunions (interne, externe) ;
- la signalétique des bâtiments (interne et externe) ;
- la régie de recettes de l'accueil de l'Hôtel du Département ;
- l'accueil téléphonique - conciergerie ;
- la gestion des mains courantes (incidents sur le réseau routier).

ACHATS LOGISTIQUE

Les dépenses de fonctionnement augmentent de près de 8% (2 090 418 € en 2010). Hormis la hausse habituelle des tarifs d'énergie, l'accroissement porte surtout sur les prestations de ménage et les déménagements. Pour le ménage (+ 141 705 € soit + 30%), cela s'explique par les nouveaux sites confiés au prestataire comme le pôle sanitaire et social, le centre technique matériels et équipements, les centres d'exploitation routière de Flers et Mortagne-au-Perche. Les déménagements (+ 15 794 € soit + 27%) ont concerné surtout des collèges dans le cadre des travaux de restructuration (Flers, Moulins-la-Marche, Rémalard).

Les dépenses d'investissement sont passées de 157 755 € en 2009 à 423 062 € en 2010 du fait de l'achat de mobilier pour équiper les nouveaux centres d'exploitation routière de Flers, Mortagne-au-Perche et Putanges-Pont-Ecrepin, l'achat de meubles à plans pour les archives départementales et la sonorisation de la salle du Conseil général.

FONCTION DOCUMENTAIRE

Gestion de la documentation générale (287 abonnements)

Recherche et diffusion documentaire :

- 4 445 documents ont été diffusés sur initiative du centre et 3 200 sur demande ;
- revue de presse quotidienne aux élus, hebdomadaire aux agents ;
- acquisition et gestion par prêt d'un fonds bibliothèque orienté formation aux concours (200 ouvrages – 178 prêts de livres aux agents).

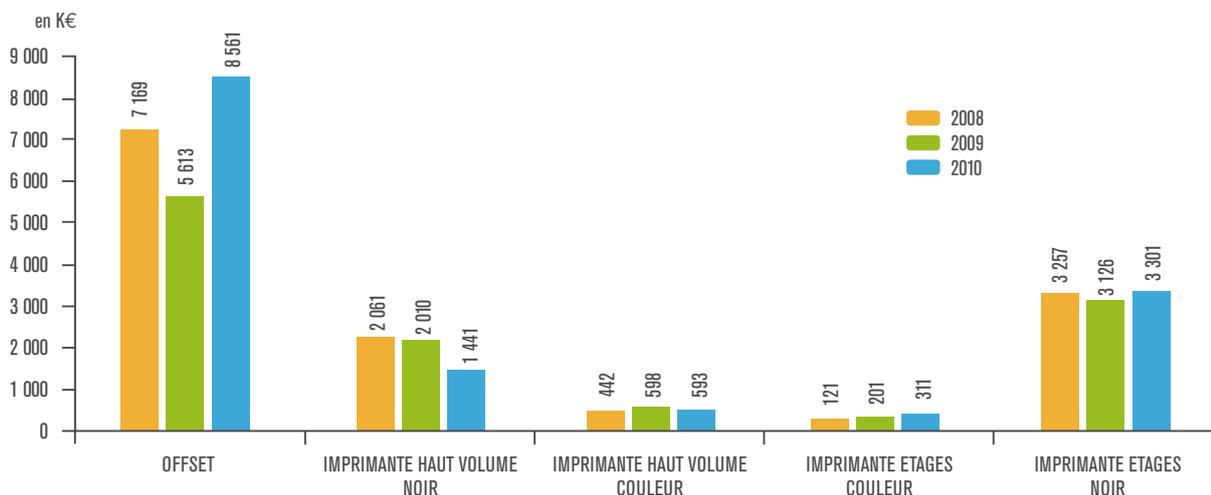


Les procédures de marché public suivies par le bureau de la logistique sont passées de 6 en 2009 à 16 en 2010.

Le volume des travaux réalisés par l'atelier de publication et d'impression est en constante augmentation. Le volume des impressions évolue selon le schéma ci-dessous.

La marque IMPRIM'VERT a été attribuée à l'atelier de publication et d'impression en décembre 2010. C'est le résultat de l'accent mis sur l'élimination des déchets dangereux, la sécurisation du stockage des produits dangereux, l'abandon de l'usage de produits toxiques.

➤ VOLUMES D'IMPRESSION



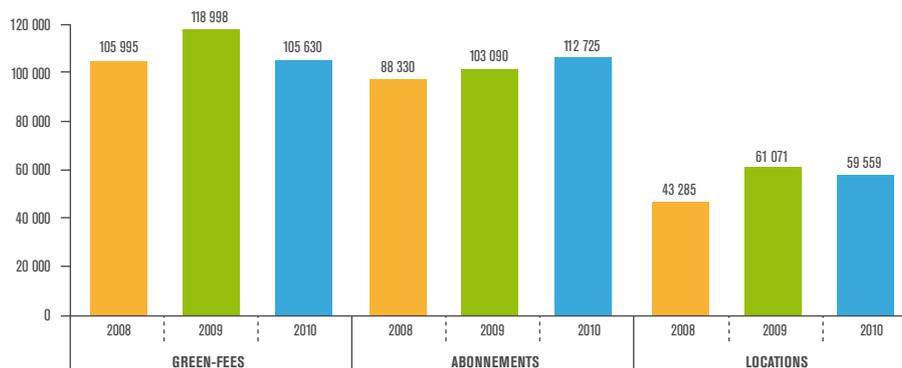
ASSURANCES

De nouveaux contrats ont pris effet au 1^{er} janvier 2010. L'appel d'offres lancé à cet effet en 2009 a permis de réduire le montant des primes de 17% (411 817 € en 2010 contre 496 929 € en 2009) pour des garanties identiques, hors assurance de l'ancien parc DDE.

GOLF DE BELLÈME

Le chiffre d'affaires du golf de Bellême en progression depuis 2008, atteint 401 766 € en 2010. Le nombre d'abonnés est en constante augmentation : 183 contre 170 l'année précédente.

> GREEN FEES, ABONNEMENTS, LOCATIONS (VOITURETTES, CHARIOTS, JETONS PRACTICE)



CENTRE TECHNIQUE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

L'intégration du Parc départemental de l'Équipement a été effective au 1^{er} janvier 2010. L'effectif de 38 agents a été réparti entre le pôle aménagement environnement 18 agents (Cellule d'exploitation et le laboratoire routier) et le pôle patrimoine logistique 20 agents. Le centre technique matériels et équipements ainsi créé s'est organisé autour de deux ateliers :

- > un atelier véhicules légers situé dans l'enceinte de l'Hôtel du Département ;
- > un atelier situé rue Lazare Carnot (ex-Parc DDE) traitant le reste de la flotte, engins et matériel.

Les investissements 2010 d'un montant de 2,4 M€ en véhicules, engins et matériels se décomposent ainsi :

- > 18 véhicules légers (VL) ou fourgonnettes ;
- > 6 fourgons (benne/tôle) ;

- > 4 camions équipés de répandeuse liant ;
- > 4 épareuses ou rotofaucheuses ;
- > 4 saleuses/saumure de 5m³ ;
- > 2 centrales saumure ;
- > 4 rabots bi-lame ;
- > 1 gravillonneur ;
- > 4 machines à peinture ;
- > 3 cars scolaires pour la Régie des transports.

La flotte :

Fin 2010 la flotte véhicule, camions et tracteurs est composée de 443 unités.

TYPE	nombre	âge moyen
VL/fourgonnettes	245	6 ans 2 mois
Fourgons	87	7 ans
Camions	57	12 ans 9 mois
Tracteurs	54	14 ans 2 mois

Emission de CO₂ % de véhicules VL/VU

	2007	2008	2009	2010
+ de 140 g	49,20	41,90	30	35,80
entre 140 et 120 g	13,50	17,80	30	22,20
- de 120 g	37,30	40,30	40	42

Le pourcentage de véhicules produisant + de 140 g augmente en 2010 du fait de l'intégration des véhicules du Parc de l'équipement.

> Liste des sigles

ACTP : allocation compensatrice pour tierce personne

AEMO : action éducative en milieu ouvert

AID : agences des infrastructures départementales

ANC : assainissement non collectif

ANRU : agence nationale de la rénovation urbaine

APA : allocation personnalisée d'autonomie

APRE : aide pour le retour à l'emploi

ARS : agence régionale de santé

ASE : aide sociale à l'enfance

ATEC : adjoint technique des collègues

ATI : allocation temporaire d'invalidité

AVS : auxiliaire de vie sociale

BA : budget annexe

BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

BOC : bovin ovin caprin

BVD : bovine viral diarrhea

CAF : caisse d'allocations familiales

CAMSPP : centre d'action médico-sociale précoce polyvalent

CAUE : conseil en architecture, urbanisme et environnement

CCAPEX : commission de coordination des actions de prévention des expulsions

CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDAS : commission départementale de l'aide sociale

CDD : contrat à durée déterminée

CDDP : centre départemental de documentation pédagogique

CDI : contrat à durée indéterminée

CDT : comité départemental du tourisme

CDSJ : comité départemental des sports et de la jeunesse

CIAF : commission intercommunale d'aménagement foncier

CIO : centre d'information et d'orientation

CLIC : centre local d'information et de coordination

CMFAO : centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne

CMP : centre médico-psychologique

CNIL : commission nationale de l'informatique et des libertés

CODERPA : comité départemental des retraités et personnes âgées

COFRAC : comité français d'accréditation

CRIB : centre de ressources et d'information des bénévoles

CRIP : cellule de recueil des informations préoccupantes

CTME : centre technique matériels et équipements

CUCS : contrat urbain de cohésion sociale

CUMA : coopérative d'utilisation du matériel agricole

DAGA : direction des affaires générales et des assemblées

DATAR : délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

DD : développement durable

DDE : direction départementale et de l'équipement

DGE : dotation globale d'équipement

DRH : direction des ressources humaines

DRJSCS : direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale

DSII : direction des systèmes d'information et de l'informatique

EHPAD : établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes

ENS : espaces naturels sensibles

ESAT : établissement et service d'aide par le travail

EST : encéphalopathie spongiforme transmissible

ETAPS : éducateur territorial des activités physiques et sportives

ETP : équivalent temps plein

FAJ : fonds d'aide aux jeunes

FAL : fonds d'action locale

FAM : foyer d'accueil médicalisé

FCTVA : fonds de compensation de la TVA

FDDE : fonds départemental de développement économique

FDTPE : fonds départemental en faveur des très petites entreprises

FIPHP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

FO : foyer occupationnel

FSI : fonds social d'insertion

FSL : fonds solidarité logement

GDSCO : groupement de défense sanitaire du cheptel ornais

HIV = VIH : virus de l'immunodéficience humaine

IBR : rhinotrachéite infectieuse bovine

INSEE : institut national de la statistique et des études économiques

INVS : institut de veille sanitaire

ISF : institut supérieur de formation

JA : jeunes agriculteurs

LDO : laboratoire départemental de l'Orne

LOLF : loi organique relative aux lois de finances

MDS : maison des sports

MFR : maison familiale rurale

MSA : mutualité sociale agricole

OCMA : opération collective de modernisation de l'artisanat

ODC : office départemental de la culture

OPA : organisations professionnelles agricoles

PAC : politique agricole commune

PCH : prestation de compensation du handicap

PDAH : prime départementale d'amélioration de l'habitat

PDI : programme départemental d'insertion

PDIHL : programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement

PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

PEDMA : plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés

PLA : prêt locatif aidé

PMBE : plan de modernisation des bâtiments d'élevage

PMI : protection maternelle et infantile

PSLA : pôle de santé libéral et ambulatoire

PSS : pôle sanitaire social

PTI : pacte territorial d'insertion

RD : route départementale

RFF : Réseau Ferré de France

RMI : revenu minimum d'insertion

RN : route nationale

RPI : regroupement pédagogique intercommunal

RSA : revenu de solidarité active

SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SAGIM : société d'aménagement et de gestion immobilière

SAMSAH : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SATTEMA : service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques

SAVS : service d'accompagnement à la vie sociale

SCCAS : service de la coordination des circonscriptions d'action sociale

SDAN : schéma directeur d'aménagement numérique

SDE : syndicat départemental de l'eau

SDEA : schéma départemental d'enseignement artistique

SERA : service espace rural et agriculture

SIG : système d'information géographique

SIQO : signes d'identification de la qualité et de l'origine

SPANC : service public d'assainissement non collectif

TAD : transport à la demande

TDENS : taxe départementale des espaces naturels sensibles

TIC : technologies de l'information et de la communication

TICE : technologies de l'information et de la communication pour l'éducation

TISF : technicien d'intervention sociale et familiale

La méthode de calcul des tableaux de moyens ayant été affinée dans le cadre de la démarche LOLF, des écarts de données peuvent être constatés entre le rapport d'activité 2009 et le rapport d'activité 2010.



...Depuis 20 ans,
l'Orne entretient et valorise
ses espaces naturels.



Avancer, c'est notre nature



Hôtel du Département
27, boulevard de Strasbourg • BP 528 • 61017 ALENÇON Cedex
Tél. 02 33 81 60 00
www.orne.fr